



Prix Prestige : LM a brillé par son excellence et mérite par le fait même une participation au concours provinciale des Mercuriades. Sur la photo : Mme Christiane Bouillé, présidente de la Caisse Desjardins de Montmagny, et M. Frédéric Jean, président d'Emballages LM, entourés de quelques membres de l'équipe.



pp. 5-6

La main sur le Prestige Une victoire convaincante à la mairie

pp. 8-9



Photo Raynald Lafiamme

Un premier album

p.13



534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: **418-259-2177**
courriel: echosf@videotron.ca

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **11 décembre 2017.**

ADMINISTRATEURS

Nicole Labonté	Présidente	259-7884
Jean-Yves Gosselin	Vice-président	259-2471
Raynald Laflamme	Secrétaire	717-2659
Sandra Proulx	Trésorière	

DIRECTEURS

Lorraine Lamonde	259-2433
Mireille Fournier	259-7526
Louis-Marie Garant	

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Raynald Laflamme

Photographe

Jean Dominique Rousseau

Abonnement

Mireille Fournier

Recrutement et membership

Lorraine Lamonde

Impression

Impressions Credo

*L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*
**Culture
et Communications**

Québec 

Journal réalisé
St-F bénévolement
communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.
De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégé ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$
1/4 page	55,00\$	355,00\$
1/2 page	95,00\$	595,00\$
1 page	115,00\$	1060,00\$
Bandeau 1 ^{re}	115,00\$	1060,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	85,00	635,00\$

Petite annonce 3,00\$

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Les taxes sont applicables depuis décembre 2016.

Tarifs valide pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec CPS Média au pmartel@cpsmedia.ca.

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François (G0R 3A0).

Tirage: 725 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance et Feu	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Municipalité.....	418-259-7228
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC





SOMMAIRE

La parité homme-femme chez élus municipaux loin d'être atteinte	4
Emballages LM met la main sur le Prestige	5
Le Prix d'excellence de Weed Man Canada.....	7
Merci pour votre appui!.....	8
Frédéric Jean est porté à la mairie	9
Dîner de décembre de la FADOQ.....	9
Une élection partielle au siège no 1 devra tenue.....	10
C'est le temps des paniers de Noël.....	10
Une aide de 95 millions \$ pour les entreprises agricoles.....	12
Sont retournées vers le Père.....	12
Un premier album éponyme pour Annie Laflamme	13
La période des Fêtes approche...Et la solitude aussi.....	14
Viviane Gonneville partage la parole de Dieu.....	14
Une plaque souvenir pour le 90e anniversaire.....	15
Un nouveau conseil d'administration élu.....	16
Rappel aux citoyens.....	16
Le Règlement sur les travaux bénévoles de construction	17
Le Havre des femmes souligne le courage de dénonciation.....	18
Fin prête pour l'hiver	18
Germain Lamonde et Exfo donnent 1,2 M\$ à la Faculté des sciences et de génie.....	19
L'Expo Soupe: une activité réconfortante pour contrer la pauvreté.....	19
Succès de la première table ronde sur le film La ferme et son état.....	20
Jocelyne Caron première femme élue à la préfecture	21
Francoière: Ça bouge à l'école.....	22
Francoière: Des activités «Halloweenesques».....	22
Francoière: L'automne sourit au Noir et Or	23
Francoière: Projet de foulards pour les aînés.....	23
Francoière: Entrevue avec monsieur Martin.....	23
Francoière: Festival du livres: pour promouvoir la lecture.....	24
Francoière: Cueillette de bouteilles de janvier.....	24
Mon école composte	24
Chronique littéraire de décembre.....	25
Le programme Accès-Loisirs	26
Info-Loisirs.....	27-29
Au fil des jours.....	30
Renouvelez votre membership	31
L'Écho municipal.....	12 pages

Mot du maire

Une équipe prête à remplir un mandat rempli de défis



Photo: Raynald Laflamme

Tout d'abord, permettez-moi de vous rappeler à quel point je suis fier d'être résident de Saint-François et cette fierté est drôlement renforcée depuis ma nomination au poste de Maire. Merci à tous ceux qui m'ont exprimé leur confiance lors du scrutin du 5 novembre dernier.

Je vais travailler sans retenue à faire miroiter notre milieu...

Malgré ce moment de réjouissances J'ai une pensée pour Fernand Bélanger. Fernand est un bénévole aguerri siégeant sur plusieurs comités et ancien conseiller élu par acclamation. Je voudrais lui souhaiter un prompt rétablissement.

Vous avez le gout du défi? Des mises en candidature seront ouvertes suite à ce départ inattendu.

Nous avons autour de la table du nouveau conseil municipal, une équipe variée, qualifiée, d'expérience en plusieurs domaines et prête à relever un mandat rempli de défis.

En terminant, la planification budgétaire est en cours. Nous allons travailler à être créatif afin de ne pas augmenter les taxes. ☺

Frédéric Jean

Maire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

La Coop
Rivière-du-Sud

Joyeuses Fêtes !

BMR

St-François
418-259-7715

La Durantaye
418-884-2802

Besoin d'idées cadeaux !
Pourquoi ne pas offrir nos
cartes cadeaux UNIMAT

La parité homme-femme chez élus municipaux loin d'être atteinte

La parité homme-femme chez les élus municipaux est loin d'être atteinte en Chaudière-Appalaches avec moins du quart des municipalités en Chaudière-Appalaches qui ont atteint ce seuil à la suite des élections municipales du 5 novembre.

Ce résultat est déplorable selon Le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches qui souligne la lenteur de la progression vers la parité de la classe politique municipale sur le territoire.

Selon les données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), c'est un peu plus de 30 municipalités sur 136 qui ont atteint ou dépassé la parité en Chaudière-Appalaches. Pour la région, c'est 30,1% de conseillères et 14,9% de mairesses qui ont été élues dimanche dernier. Comparé aux dernières élections en 2013, nous pouvons noter une légère hausse de 3,8% du nombre de conseillères, mais une baisse de 0,5% du nombre de mairesses.

Encore trop loin de la parité

Le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches

met un bémol à l'enthousiasme du gouvernement du Québec sur l'augmentation du nombre de femmes élues. Il rappelle que 30% est encore bien loin de la parité. Et à ce rythme, de 2%-3% d'augmentation aux quatre ans, il faudra encore plusieurs décennies avant d'atteindre la parité en Chaudière-Appalaches et au Québec. Voilà pourquoi «il faut que le gouvernement du Québec et les régions poursuivent les efforts et mettent l'emphase sur des programmes permettant de contrer les obstacles systémiques à l'implication des femmes en politique» selon la directrice du Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches.

Le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches est un regroupement régional de groupes de femmes qui travaillent à la défense des droits et à l'amélioration des conditions de vie des femmes. Il travaille, entre autres choses, pour augmenter le nombre de femmes sur les instances décisionnelles. ☪

Source: Karine Drolet

Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches



www.garant.com



On vous facilite la tâche^{MC}

Quatre entreprises repartent avec les grands honneurs

Emballages LM met la main sur le Prestige

Emballages LM met la main sur le Prestige lors de la 5^e édition du Cocktail Prestige Desjardins tenu le 17 novembre à Montmagny.

par Raynald Laflamme

L'entreprise de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud spécialisée dans le carton ondulé est repartie avec la distinction phare de l'évènement de reconnaissance économique, le Cocktail Prestige Desjardins.

C'est avec fierté que la Chambre de commerce de Montmagny, le CLD de la MRC de Montmagny et la Société de développement économique de Montmagny ont mis en lumière quatre entreprises de la région. Outre Emballages LM, Patte Douce, les Ateliers Laprise et le Domaine La Charmante repartent avec les grands honneurs.

Prix Prestige

Emballages LM s'est mérité les grands honneurs en raison des retombées de sa campagne de valorisation de la marque, une stratégie menée au cours de la dernière année et qui a entraîné un rayonnement sans précédent à l'entreprise et à la région. En plus de positionner Emballages LM comme leader canadien dans son marché, l'initiative a mené à la création de nombreux emplois.

Rappelons que Coriveau meubles de jardin et Groupe TD de Montmagny étaient en lice pour ce prix. Ces deux entreprises familiales pilotées par la jeune génération ont épaté le jury. La première par son leadership visionnaire et la seconde par son audacieuse ingéniosité mise au service de la meilleure expérience client qui soit.

Prix du Public et Coup de cœur – Nouvelle entreprise

La soirée a aussi permis de couronner **Patte Douce** du prix du Public. Octroyé par les internautes qui étaient

invités à soumettre les candidatures et à voter pour l'entreprise la plus méritante à leurs yeux, le prix a souligné la qualité et l'importance des services de coaching en comportement canin offerts par la propriétaire, Amélie Bérubé. Les Arts de la scène et le Camping COOP des Érables de Montmagny sont arrivés en deuxième et troisième position au terme du vote.

Prix Coup de cœur – Nouvelle entreprise

Une nouvelle formule est venue récompenser une entreprise de la relève, le prix Coup de cœur – Nouvelle entreprise. Trois finalistes déterminés par le CLD de la MRC de Montmagny ont été soumis au vote lors de la soirée. Il s'agit du **Domaine La Charmante**, d'Ébénisterie Guimont sur mesure et d'Étude d'huissiers MB. Les participants à la soirée étaient invités à s'exprimer par le biais d'une application mobile et c'est le Domaine La Charmante qui a gagné leur cœur.

Nouveautés: prix Fierté et mentions culturelles

La MRC de Montmagny a profité de l'évènement pour remettre une autre distinction inédite, soit le prix Fierté. Contrairement aux autres prix, ce n'était pas les entreprises qui devaient soumettre une candidature, mais plutôt les Municipalités. Onze petites entreprises ont ainsi été proposées et au terme d'un vote secret tenu le 10 octobre en conseil des maires, **Les Ateliers Laprise** de Sainte-Apolline-de-Patton est repartie avec le prix Fierté en raison de

sa croissance, de son impact sur le développement et l'économie locale et, surtout, de son implication dans la communauté de Sainte-Apolline-de-Patton.



Prix Coup de cœur – Nouvelle entreprise: M. Mathias Berlinger, président de la table Affaires du CLD de la MRC de Montmagny en compagnie des propriétaires du Domaine La Charmante, Mme Geneviève Bourgeois et M. José Montan.

Suite à la page 6

	<p>Excavation Terrassement Déneigement Transport Épandage Démolition Caméra pour drain de fondation</p> <p>Ecoflo® Installation septique ADVANCED ENVIROSEPTIC Préserver l'équilibre de la nature.</p>	<p>Récupération JB</p>	<p>10 15 20</p> <p>Location de mini-conteneurs 10, 15 et 20 verges</p>
<p>Jacques Blais, propriétaire T 418.259.7841</p>	<p>218, Rivière-du-Sud, Saint-François de la Rivière-du-Sud, Montmagny, QC, G0R 3A0</p>	<p>ph.blais@globetrotter.net www.recuperationjnb.com</p>	

Suite de la page 5



Prix Fierté : M. Steeve Laprise des Ateliers Laprise de Sainte-Apolline-de-Patton en compagnie de Mme Geneviève Gourde, conseillère Communication et collectivité chez Hydro Québec.



Rappelons que l'évènement a été rendu possible grâce à la collaboration de nombreux partenaires et particulièrement à l'appui indéfectible des trois Caisses Desjardins de la MRC de Montmagny.

Pour consulter le cahier-souvenir présentant les entreprises finalistes et lauréates de la soirée ainsi que les vidéos de présentation, il suffit de se rendre au ccmontmagny.com.

Source: Geneviève Caron, Tintamarre communication

En plus d'offrir de nombreux services aux propriétaires de terres à bois de la région, le père et le fils à la tête de l'entreprise sont passés maîtres dans l'art de transformer le bois en lambris, planchers, moulures et revêtements distinctifs. Outre leur succès en affaires, le prix est venu souligner l'implication de Steeve et René Laprise dans leur communauté, notamment dans la conception du sentier d'hébertisme du Centre plein-air de la municipalité.

Enfin, mentionnons que quelques mentions culturelles ont également été faites en cours de soirée pour souligner les initiatives de certaines entreprises de la région en matière de culture, et ce, dans le but avoué d'en inspirer d'autres. Métal Moro, la Librairie Livres en tête, la boutique Rendez-vous, la boulangerie-pâtisserie L'Épi d'Or, la poissonnerie Donald Lachance, Unimat et le dépanneur Landry ont entre autres été félicités pour les œuvres qu'on retrouve sur les murs de leur entreprise.



Prix du Public : M. Laurent DeFelice, surintendant au Transport pour le CN, et Mme Amélie Bérubé de Patte Douce.

Le Prix d'excellence de Weed Man Canada

Marc-André Lehouillier honoré en Floride

Le Prix d'excellence de Weed Man Canada a été décerné cette année au franchisé magnymontois Marc-André Lehouillier. Cette distinction lui a été remise lors de la conférence des franchisés de la bannière Weed Man qui se déroulait le 16 novembre à Orlando, en Floride.

✍ par Raynald Laflamme

Le trophée Weed Man Yellow Green Award en reconnaissait les efforts et l'énergie que Marc-André Lehouillier investit dans son entreprise de même que de son apport au rayonnement et à la qualité d'un des plus grands réseaux de franchisés au Canada. Cette récompense est remise à un individu dont la contribution est exceptionnelle à tous points de vue et qui se distingue notamment par la qualité de son service à la clientèle, son dynamisme, son sens de l'innovation et son implication au sein du regroupement.

Marc-André Lehouillier a ni plus ni moins le Weed Man tatoué sur le cœur! « Je suis à la fois surpris et extrêmement touché de recevoir cette reconnaissance, d'autant plus que ma candidature a été soumise en secret par mes collègues. Ce trophée veut dire beaucoup pour moi. Quand les personnes avec qui tu travailles depuis 28 ans, Chantal [Garant], Philippe (Caissy), Dany (Théberge) et bien sûr les jeunes (ils vont se reconnaître), prennent de leur temps pour t'inscrire sans te le dire, tu réalises à quel point tu es apprécié », de confier M. Lehouillier qui ajoute que même si cette reconnaissance lui a été attribuée personnellement, c'est à toute son équipe qu'elle revient.

L'entreprise bâtie par M. Lehouillier depuis 28 ans, compte aujourd'hui 7 franchises dont une à Victoriaville, une autre en Beauce puis à Montmagny, à Rimouski, à Matane et en Gaspésie. Il n'en est pas à son premier trophée, mais celui-ci les surpasse tous, car il vient en quelque sorte souligner l'ensemble de son œuvre.

Rappelons que l'entreprise Weed Man se spécialise en entretien de pelouse et offre notamment des services de fertilisation, de gestion des mauvaises herbes et d'insectes, d'aération et de chaulage, pour ne nommer que ceux-ci. Pour en savoir davantage, il suffit de communiquer avec l'équipe de Weed Man Montmagny par téléphone au 418 248-7970 ou par courriel à montmagny@weedmancanada.com.



Un performance exceptionnelle reconnue par la SDEM

L'équipe de la Société de développement économique de Montmagny s'est dite heureuse de souligner cette performance exceptionnelle et de faire connaître ce bel accomplissement d'un commerçant de la ville. 📍

☎ 418-248-5622
📠 418-248-7071

GFL
GARAGE 174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
FERNAND LANGLOIS
ET FILS

◆ Pare-brise
◆ Expert collision automobile
◆ Débosselage • Peinture

GARANTIE NATIONALE

Weed Man
ENTRETIEN DE PELOUSES
ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3R8
Tél. : 418 248-7970
Sans frais : 1 800 463-4877

www.weedmanquebec.com



Merci pour votre appui !

Je tiens à remercier les 319 personnes qui se sont déplacées afin de me donner leur appui lors des dernières élections. Les électeurs ont fait leur choix; la démocratie est ainsi respectée.

Même si je ne pourrais être votre voix lors des séances municipales, continuez à être attentifs aux décisions prises pour faire en sorte que notre municipalité continue à évoluer dans le droit chemin. Bien à vous! ☺

Marcel Bonneau, candidat à la mairie



Frédéric Jean, maire

**Autobus
L.S.B.C. inc.**

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca



Sandra Proulx, siège n° 2

LM
1992 **25** ANNÉE 2017

**Experts en solutions
d'emballage de carton**

www.emballageslm.com - 418-259-7710



Jean-Guy St-Pierre, siège n° 3



Jean-Yves Gosselin, siège n° 4

Frédéric Jean est porté à la mairie

Une victoire convaincante

Frédéric Jean est portée à la mairie de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud grâce à une victoire convaincante avec 58,68% des votes exprimés à l'élection municipale du 5 novembre.

✍ par Raynald Laflamme

Poste de maire		
	% du vote exprimé	Nb de vote
M. Frédéric Jean	58,68%	453
M. Marcel Bonneau	41,32%	319



Chantal Blanchette, siège n° 5



Yves Laflamme, siège n° 6

Frédéric Jean et son équipe ont réussi à faire sortir le vote à cette élection où seulement le poste de maire était en jeu. Il a obtenu 453 voix contre 319 sur son adversaire Marcel Bonneau.

Le candidat élu a savouré sa victoire. Il devient ainsi maire de la Municipalité dix après son père, Pierre Jean qui avait occupé ce poste jusqu'en avril 2007. M. Jean avait dû se retirer en raison de la maladie de sa sœur. C'est Norbert Morin qui avait alors complété ce mandat.

1242 électeurs étaient inscrits sur la liste électorale. Le taux de participation a été de 62,3%. Les prochaines élections municipales seront dans quatre ans, soit le dimanche 7 novembre 2021. 🗳

Taux de participation au vote	62,3%
Nombre de votes valides	772
Nombre de votes rejetés à la mairie	2
Nombre d'électeurs inscrits	1 242

Dîner de décembre de la FADOQ

Le club FADOQ de Saint-François tiendra son dernier souper de l'année au coût de 13\$ le mercredi 13 décembre à 11 heures au restaurant L'Arrêt-Stop. Les réservations doivent se faire avant le 11 décembre à l'un de numéros suivants : 418-259-7866 ou 418-259-2433. Bienvenue à tous les membres. Les activités seront de retour le 17 janvier d'ici là Joyeuses Fêtes à tous! 🗳



Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 3A0
Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

Une élection partielle au siège n° 1 devra tenue

Des raisons de santé empêchent le conseiller élu d'être assermenté

Une élection partielle au siège no 1 devra être tenue puisque ce siège remporté sans opposition par M. Fernand Bélanger est redevenu vacant lorsque que le candidat élu, pour des raisons de santé évidentes –Monsieur Bélanger est hospitalisé à Québec depuis quelques semaines, a fait défaut de prêter serment le 6 novembre dernier. Cette date étant la limite du 30 jours prescrits pour prêter le serment selon lequel le candidat élu exercera ses fonctions conformément à la loi. Passer ce délai, le poste devient vacant et une nouvelle élection doit avoir lieu. Monsieur Bélanger avait été proclamé élu le 6 octobre dernier, au terme de la période de dépôt des déclarations de candidature.

✍ par Raynald Laflamme

Le dépôt des mises en candidature aura lieu du 8 au 22 décembre à 16h30. Au terme de cette période de dépôt des déclarations de candidature, si plus d'un candidat a inscrit sa déclaration de candidature, il y aura scrutin par anticipation le 14 janvier 2018 et jour de vote le dimanche suivant, soit le 21 janvier. Advenant une seule candidature, la personne sera proclamée élue sans opposition et sera assermentée sur le champ, comme l'a indiqué de directeur des élections municipales à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, M. Rémi Montminy.

Tous les autres conseillers, soit les personnes élues sans opposition aux sièges 2, 3, 4, 5 et 6 ont été assermentés le 6 novembre.

Par intérim

Le conseil municipal a désigné par intérim Mme Huguette Blais au siège n° 1 jusqu'à l'élection partielle. Mme Blais a occupé ce siège dans les quatre dernières années. ☺

C'est le temps des paniers de Noël

Les personnes et les familles ont jusqu'au 10 décembre pour demander leur panier de Noël. La demande doit être faite auprès de madame Gilberte Crevier au 418-259-2287. ☺





JEAN MORIN
jean.morin@ms2contrôle.net
Cell. 418 805-0444

- Contrôle et automatisation
- Électronique et mécanique Industrielle et agricole
- Énergie alternative / batterie
- Fabrication de boîtier de contrôle
- Réseaux sans fil et filaire
- Vente et réparation informatique

Sans frais 1 888 312-0444 **URGENCE 24H/7JOURS 418 248-0444**



GARAGE CORRIVEAU MARIO TECH

<input type="checkbox"/> Freins	<input type="checkbox"/> Silencieux
<input type="checkbox"/> Pneus	<input type="checkbox"/> Vidange d'huile
<input type="checkbox"/> Suspension	<input type="checkbox"/> Air climatisé
<input type="checkbox"/> Mise au point	<input type="checkbox"/> Autre

2, boul. Taché Ouest
Montmagny Qc G5V 3A1
☎ 418-248-3634
MARIO THÉBERGE PROPRIÉTAIRE



Nos Meilleurs Voeux de la Saison et Bonne Année !

GHISLAIN VÉZINA
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique
418 234-1360
3, du Bassin Sud, Montmagny • RBO: 8310-7359-06





Forage J. & R. Cloutier inc.

R. B. Q.: 2314-4926-84

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0
Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673
• E-mail: cloujoc@globetrotter.net

Soirée de reconnaissance économique présentée
le 17 novembre 2017 à Montmagny par



Cocktail Prestige



Desjardins

FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS!

► Emballages LM

LAURÉAT DU PRIX PRESTIGE

« Contribution au développement économique et régional »



Mme Christiane Bouillé, présidente de la Caisse Desjardins de Montmagny, et M. Frédéric Jean, président d'Emballages LM, entourés de quelques membres de l'équipe.

► Patte Douce

LAURÉAT DU PRIX DU PUBLIC



M. Laurent DeFelice, surintendant au Transport pour le CN, et Mme Amélie Bérubé, propriétaire de Patte Douce.

► Les Ateliers Laprise

LAURÉAT DU PRIX FIERTÉ



M. Steeve Laprise des Ateliers Laprise en compagnie de Mme Geneviève Gourde, conseillère Communication et collectivité chez Hydro Québec.

► Domaine La Charmante

LAURÉAT DU PRIX COUP DE CŒUR

- NOUVELLE ENTREPRISE



M. Mathias Berlinger, président de la table Affaires du CLD de la MRC de Montmagny en compagnie des propriétaires, Mme Geneviève Bourgeois et M. José Montan.

Caisse de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer
Caisse populaire de Montmagny
Caisse populaire du Parc régional des Appalaches



Desjardins



COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
DE CHAUDIÈRE-APPALACHES



MRC de
Montmagny



Investissement
Québec

Merci aux partenaires!



cho de Saint-François

Décembre 2017

Une aide de 95 millions\$ pour les entreprises agricoles

Le bien-être animal et l'efficacité énergétique est au cœur d'une aide de 95 millions \$ afin de stimuler les investissements des entreprises agricoles dans ces deux secteurs.

✍ par Raynald Laflamme

Les entreprises agricoles seront ainsi soutenues dans l'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs installations et pour la mise en conformité aux normes en

matière de bien-être animal. Cet investissement du Gouvernement du Québec s'inscrit dans le Plan économique du Québec 2017-2018 et sera consentie sur trois volets :

- **Appui aux investissements en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique.**
- **Soutien au financement des investissements en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique.**
- **Bonification de l'aide aux services-conseils en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique.**

Sont retournées vers le Père...

Monsieur Jean-Marc Gosselin décédé le 20 octobre 2017 à l'âge de



91 ans à l'Hôpital de Montmagny. Il était l'époux de madame Georgette Raby. Il était le fils de feu monsieur Émile Gosselin et de feu dame Eva Gagnon. Il demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Outre son épouse Georgette, il laisse dans le deuil, ses enfants : Jean-Yves (Gabrielle Nadeau), Marie-Hélène (Dr Platon Papadopoulos), feu Donald, Lynn, Chantal (Dominique Viens), Herman, Annick (Réjean Deschamps), ses petits-enfants : Jonathan et Kevin, Rania, Nayla, Carine et Christina Eleni, Pierre-Louis et Catherine, Olivier et son arrière-petite-fille, Isabelle. Il était le frère de : feu Béatrice (feu Fernand Lauzon), feu Judith (feu Albert Doucet), et feu François (feu Marie-Rose Blais). Il laisse également dans le deuil, ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Raby, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et ami (e)s. ☪

Madame Denise Pellerin décédée le 22 octobre 2017 à l'aube de ses



80 ans au Centre d'hébergement de Saint-Raphaël. Elle était l'épouse de feu monsieur Marie-Louis Picard et fille de feu monsieur Émilio Pellerin et de feu dame Antoinette Yockell. Elle demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Elle laisse

dans le deuil ses enfants : Christian (Marie Laflamme), Lynda (Denis Blais), Ghislain (Michelle Bernard), Yves, Sonia (Daniel Bergeron), Lisa (Pierre Brulotte), ses petits-enfants : Jimmy, Corinne (Jayme Gamache), Joël (Charlotte Couture), Pascale (Simon Boudreau), Jean-Philippe et Laurence, ses frères et sœurs : feu Yvon (Marcelle Blais), feu Jean-Émilio (Marthe Ménard), feu Noël (Lise Blais), André (Claudette Haerinck), Alice, Louise (Michel Lamonde), Françoise (Maurice Gamache), Michel (Murielle Bourget), ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Picard : feu Rita (feu Roland Bouffard), feu Candide (feu Rollande Bilodeau), feu Juliette (feu Maurice Talbot), feu Lionel (feu Bernadette Lee), feu Florence (feu Jean-Marie Simoneau), Réjeanne (Maurice Bérubé), ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Le service religieux a été célébré le samedi 28 octobre en l'église de Saint-François, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. ☪

Cet engagement s'inscrit dans la perspective du développement durable que préconise le gouvernement du Québec, les retombées engendrées par ces entreprises et les emplois qu'elles créent dans toutes les régions sont très importants pour l'économie du Québec. De plus, la mise aux normes en matière de bien-être animal et l'amélioration de l'efficacité énergétique font partie des attentes des consommateurs au regard de la production des aliments qu'ils consomment.

« Avec cette aide financière, le gouvernement du Québec s'engage à soutenir les entreprises dans la modernisation de leurs pratiques agricoles afin qu'elles conservent l'excellente réputation dont elles profitent déjà. Je me réjouis de savoir que cela contribuera à les maintenir dans une position enviable sur les marchés, tant au Québec qu'à l'extérieur, et participera aussi à l'atteinte des objectifs gouvernementaux en matière de développement durable. », a déclaré Laurent Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. ☪

Madame Odette Simard décédée le 31 octobre 2017 à l'âge de 82 ans



au Centre d'hébergement de Montmagny. Elle était l'épouse de feu monsieur Jean-Paul Simard; fille de feu monsieur Stanislas Simard et de feu dame Marie-Ange Garant. Elle demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Elle laisse dans le deuil : ses

enfants : Jean (Danielle Gadbois), Johanne (Aurélien Lessard), feu Dany, Nathalie, Mélanie (Haroun Ismaili), Danie (Patrick Lizotte), ses petits-enfants : Jean-Philippe, Amélie et Andréanne Simard, ainsi que leur mère Louise St-Pierre, William et Jérémy Gagné, Samuel, Maxime et Thierry Lizotte, ses arrière-petits-enfants : Elliot et Philippe, ses frères et sœurs : feu Gabrielle, feu Omer, feu Marguerite, feu Jeanette, ses beaux-frères et belles-sœurs : feu Robert, feu Gaby, feu Béatrice, feu Gemma, Noëlla, Hélène, ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Le service religieux a été célébré le samedi 4 novembre 2017 en l'église de Saint-François. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial. ☪

Un premier album éponyme pour Annie Laflamme

Le premier album de la chanteuse-interprète Annie Laflamme est arrivée à point pour les Fêtes comme un cadeau de Noël qu'elle s'est offerte pour ses 51 ans. À elle bien sûr, mais à toutes celles et ceux qui l'ont encouragée, appuyée, soutenue dans ce «grand» rêve devenu réalité.

↳ par Raynald Laflamme

Elle l'avait promis pour l'automne et elle l'a livré comme tel avec l'enthousiasme d'une enfant qui déballe le cadeau tant attendu. Fébrile et excitée, elle l'a déballe devant nous dans une vidéo publiée le 29 octobre sur sa page Facebook (chercher Annie Laflamme - Chanteuse).

«J'ai tellement hâte que vous l'écoutez pour que je puisse le partager avec vous.»

Ses supporters qui l'avaient acheté en prévente ont pu

mettre la main sur les premières copies. L'artiste ne déçoit pas. Elle a été fidèle à son souhait de départ, celui de livrer un premier album de qualité avec des musiciens professionnels et de solides arrangements. C'est ce qu'elle livre dans ce premier album où elle sait mettre en valeur sa voix. Coiffé du de son nom Annie Laflamme, l'album présente quatre chansons dont deux ont été écrites, paroles et musique, pour elle. Avec toi, sur des paroles de Pierre Poitras sur la musique de Remy

Tremblay, est une pièce imprégnée d'une sonorité country. Le ciel est à nous sur des paroles de Daniel Laquerre où les arrangements de Joël Thibault et Rémy Tremblay laissent place à la guitare dont l'une est jouée par son fils Alexandre Côté.

Les deux autres pièces, des reprises de chanteur québécois, donnent le ton à l'album dominé par la douceur et la paix du soleil couchant. Quoi de mieux alors que débiter par Partir de Gilles Rivard sur des arrangements de Joël Thibault. Une musique ensoleillée qui respire l'air du large. Une fois à bord, elle nous amène plus loin avec On court toujours de l'artiste Léandre où c'est l'aventure qui l'appelle et là, sa voix plus tonifiante, nous amène plus loin, ailleurs.

Sous le sceau du sociofinancement



Annie
Laflamme

La pochette de son album éponyme est l'œuvre du photographe Ismaël Elboujdâïni et de son conjoint Denis Côté.

Pour livrer cette qualité d'album, Annie Laflamme a fait appel au sociofinancement. 184 contributeurs ont déboursé 4605\$ pour faire vivre à Annie son rêve le plus cher. C'est au-delà des 2500\$ qu'elle souhaitait amassés sur la plateforme Kickstater. Et comme un bonheur quand il est bien cultivé n'arrive jamais seul, Annie a décroché en avril dernier une bourse de 2000\$ au concours Caisse qu'on chante 2017 qui s'est déroulé au Grand Théâtre de Québec. Il s'agissait d'un premier concours remporté à vie. Cette bourse, elle l'a consacrée entièrement à la production de son album.

Déjà un premier spectacle

Le 2 novembre dernier, Annie Laflamme accompagnée de ses musiciens a présenté son album dans le cadre d'un concert-bénéfice donné au Vieux Bureau de Poste de Lévis au profit de la Fondation Musique en tête. Ceux qui avaient acheté l'album en prévente ont pu recevoir ce soir-là copie des mains de l'artiste.

Un premier spectacle à Montmagny?

Un spectacle de promotion n'est pas exclu de son agenda, elle qui se ferait un plaisir d'interpréter les chansons de son tout nouvel album devant son public.

«C'est certain que je veux aller faire un show à Montmagny et aller faire de la promotion radio. Je vous tiens au courant promis !»

Pour l'heure, les gens peuvent se procurer à Saint-François son album en passant saluer ses parents Benoît Laflamme et Monique Campagna ; à Montmagny à la Brasserie Chez Hagar ; ou simplement lui écrire à annielafamme@icloud.com . La version physique, c'est-à-dire un vrai CD que l'on tient dans sa main avec une jolie pochette est vendue 15\$, livraison incluse. La version numérique est offerte à 8\$ et sera bientôt disponible sur iTunes. 🎧

Lucie Lachance
NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

88, chemin des Prairies Ouest
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 3A0

Téléphone : 418 259-1300
Télec. : 418 259-2101
Llachance@notarius.net

La période des Fêtes approche ...Et la solitude aussi

La période des Fêtes approche et beaucoup parmi nous vont pouvoir en profiter et se retrouver en famille, entre amis, heureux de pouvoir partager leur bonheur d'être ensemble. Mais, durant cette même période, d'autres n'auront pas cette chance, et seront renvoyés, comme chaque année, à leur dramatique solitude !

Pour toutes ces personnes, de bienveillant(e)s écoutant(e)s à l'oreille attentive et chaleureuse seront présents chaque jour sur la ligne de Tel-Écoute du Littoral, durant toute la période des fêtes, pour vous écouter, et assurer la continuité du service, aux horaires habituels : 24 heures / 24, 7 jours / 7

Alors, n'hésitez pas à le faire savoir autour de vous, auprès de toutes les personnes qui pourraient avoir besoin de parler ou de se sentir moins seules. Notre service est confidentiel.

Pour Montmagny : 1 877 559-4095 (sans frais). ☎

Viviane Gonneville partage la parole de Dieu

Viviane Gonneville partage la parole de Dieu tous les 3^e jeudis de chaque mois. Vous êtes conviés à 19 heures à la sacristie de la paroisse Saint-François-de-Sales. Pour information : 418-259-2562 ou ange003@videotron.ca. ☎



LES FONDATIONS

B.A.F.

9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire

Tél.: 418-259-2709

Télé.: 418-472-0505

email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

Construction **A.B.S.D.A.** RBQ: 8180-1458-14

PARTENAIRE DE VOTRE PROJET

TÉL.: 418-259-7419
BOÎTE VOCALE ET CELL.: 418-234-6381

ANDRÉ BLAIS ET SOLANGE DRAPEAU PROP.
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL • AGRICOLE
SOLANGEDRAPEAU@HOTMAIL.COM

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 234-1893
1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca

SAQ
AGENCE



BIÈRES ARTISANALES

CORSAIRE MICROBRASSERIE

ARCHIBALD

LES 2 FRÈRES

UNIBROUÉ



**ESSENCE
DIESEL D'HIVER**

Servi **express**

OUVERT TOUS LES JOURS
dès 6 heures

Mireille et Luc

pour vous servir

418•259•1234

335, ch. St-François Ouest, Saint-François

HORAIRE AUTOMNE - HIVER

Changements
des heures de fermeture

Judi.....21 heures

Vendredi22 heures

Samedi22 heures

Dimanche, lundi, mardi

et mercredi.....21 heures

Une plaque souvenir pour le 90^e anniversaire

Une plaque souvenir pour le 90^e anniversaire, c'est ce qu'ont dévoilé les fermières de Saint-François le mardi 10 octobre marquant ainsi la fin des activités entourant cet anniversaire.

Le Cercle a été fondé en février 1927 par Mme Laure Létourneau, présidente. Sa descendance a aussi fait partie des cercles des fermières, dont sa fille Jeanne Garant et sa petite-fille, Mme Julienne Lamonde, aujourd'hui âgée de 90 ans (photo).



Mme Julienne Corriveau, la petite-fille de Mme Laure Létourneau, la fondatrice du cercle de Saint-François. Mme Corriveau a eu 90 ans cette année et est toujours une participante aux activités du Cercle.

Les deux logos des Cercles de fermières du Québec ont été confectionnés par Sandra Proulx dont le cadre a été réalisé par son père, Albert Proulx (photo). Nicole Morin, notre représentante des arts textiles, désirait mettre ces logos en valeur et elle a pris cela en main. La plaque a été installée près au rez-de-chaussée de la Maison de la paroisse, près de la salle du conseil.

«Je voudrais remercier tous nos commanditaires qui ont fait un succès de la journée du 90^e anniversaire: la Municipalité pour le prêt de la salle ; le Dépanneur Servi Express avec Mireille et Luc) pour leur générosité d'avoir offert le vin gratuitement durant le dîner. Cela fut très apprécié par tous. Merci !» n'a pas manqué de souligner Mme Cécile Rémillard, trésorière au Bureau de direction.

Des remerciements sont aussi adressés à menuiserie Albert Proulx; à nos fermières Huguette Bouffard et Bibiane Laliberté; la Caisse Desjardins de la Rivière Du Sud et Berthier-sur-Mer; le Gouvernement du Québec; Garant; Boucherie Richard Morin; Pharmacie Vincent Boulet; Isabelle Savoie; Coop de la Rivière-du-Sud; Restaurant L'arrêt Stop; Jean Paul Bonneau; Ferme Fiset; Raynald Fiset; Yvon Montmigny; Docteur Simon Morin; La dent de sucre de Saint-Raphael pour les cadeaux remis aux jeunes participants aux ateliers d'art textile jeunesse; Les fermières de Saint-François. Un gros merci à vous tous, les commanditaires. C'est grâce à vous si nous pouvons gâter nos gens lors de nos activités grand public.



Les fermières du bureau de direction en présence de Sandra Proulx sont bien fières de dévoiler la plaque du 90^e anniversaire qui est désormais installée au rez-de-chaussée de la Maison de la paroisse.



Les deux logos des Cercles de fermières du Québec ont été confectionnés au vitrail par Sandra Proulx, fermière, dont le cadre a été réalisé par son père, Albert Proulx.

C'est un grand plaisir pour le Cercle de fermières de Saint-François de vous accueillir parmi nous lors de nos activités. Cela fait chaud au cœur d'avoir une belle participation de vous tous. ☺

Source : Cécile Rémillard, trésorière
Cercle de fermières de Saint-François

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.

Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net

Un nouveau conseil d'administration élu



(R.L.) L'assemblée générale des membres de L'Écho de Saint-François tenue le 22 novembre a permis de constituer un conseil d'administration composé de sept personnes. Mme Nicole Labonté a été réélue au poste 1. Le poste 3 et le poste 7 seront occupés respectivement par l'arrivée de Mme Sandra Proulx et de M. Louis-Marie Garant. Mme Lorraine Lamonde a été réélue au poste 5. Ils rejoignent donc les administrateurs en poste, soit M. Raynald Laflamme au poste 2, Mme Mireille Fournier au poste 4 et M. Jean-Yves Gosselin au poste 6. Les quinze membres présents ont aussi entériné les états financiers 2016-2017 avec un excédent des produits sur les dépenses de 7 390\$. Aussi, ils ont pu assister à une présentation du site Internet du journal. ☉

Rappel aux citoyens

Prendre note que le service de cueillette des monstres (grosses vidanges), a pris fin pour l'année 2017. Le service reprendra à compter du mois de mai 2018.

De plus, nous tenons aussi à rappeler aux propriétaires de chiens qu'ils doivent ramasser les petits caqueux que leurs animaux de compagnie laissent lors de leur promenade. C'est une marque de respect que les autres piétons apprécieront. Merci et au plaisir. ☉

Rémi Montminy, directeur général

FERME HORTICOLE Lajoie

LA DESTINATION FLEURS & JARDINS

330, boul. Saint-Vallier, Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
T: 418 884-3124 • www.fermehorticolelajoie.com

Lajoie, c'est aussi des Paysagistes
www.lajoiepaysagistes.com

Argo

GARAGE SAMSON

418 248-1422
ggbsamson@globetrotter.net

873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0

Recyclage de voiture

Auto PLACE
MAINTIEN RÉPARATION

**SOYEZ RECONNUS
PAR VOTRE CLIENTÈLE
GRÂCE À UNE IMAGE
CORPORATIVE
RECHERCHÉE**

La **force** d'une équipe



CREDO

création • impression • affichage
1010, rue Renault, Lévis QC G6Z 2Y8

CONCEPTION
WEB
SIGNALÉTIQUE INTÉRIEURE
AFFICHAGE GRAND FORMAT
IMPRESSION OFFSET ET NUMÉRIQUE
KIOSQUE

visitez notre site web
www.impressionscredo.ca
pour en savoir plus sur nos services



Le Règlement sur les travaux bénévoles de construction

Norbert Morin se réjouit de l'entrée en vigueur du Règlement sur les travaux bénévoles de construction.

Favorisant l'entraide citoyenne, ce règlement vise à donner davantage de flexibilité en ce qui concerne l'exécution des travaux de construction tout en garantissant la sécurité des bénévoles. Cette réglementation qui est entrée en vigueur le 23 novembre, est la première dans l'histoire du Québec à venir baliser ce type de travaux.

« Grâce à ce règlement, les bénévoles qui le désirent pourront réaliser certains travaux de construction en toute légalité. Notre gouvernement concrétise ainsi son engagement auprès des personnes souhaitant redonner à leur communauté en y apportant une contribution en ce qui concerne la main d'œuvre. Nous avons maintenant des balises claires afin que les bénévoles puissent donner un coup de main en ayant l'esprit tranquille. », a commenté le député de Côte-du-Sud, Norbert Morin.

Une bonne nouvelle pour La Maison d'Hélène

« Ce nouveau règlement permettra de donner des ailes à notre projet. Nombreuses sont les personnes qui attendaient cette nouvelle pour pouvoir nous donner un coup de pouce. En tant qu'organisme sans but lucratif, il s'agit d'un enjeu important puisque ça nous permet de réduire de façon considérable les coûts d'opération et de construction. », a tenu à dire Hélène Caron, présidente de la Fondation de La Maison d'Hélène.

Faits saillants

Le Règlement répond au principe d'entraide qui a guidé la démarche ainsi qu'aux besoins des personnes et des organisations concernées.

• Le Règlement détermine les conditions et les modalités d'exclusion des travaux bénévoles de construction visés par la Loi R-20, Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, dans le secteur résidentiel et dans le secteur institutionnel et commercial. Il prévoit des exclusions différentes selon le bénéficiaire des travaux.

• Ce règlement vise tout d'abord à mieux encadrer les travaux bénévoles pouvant être réalisés pour des organismes de bienfaisance enregistrés à ce titre auprès de l'Agence du revenu du Canada. Tous les types de travaux bénévoles seront permis pour ces bénéficiaires, qu'ils concernent la construction, la fondation, l'érection, la réparation, la rénovation, la modification ou la démolition. Les bénévoles devront toutefois être titulaires de certificats de compétences décernés par la CCQ pour certains travaux qui en nécessitent, comme les travaux de charpente, d'électricité, de plomberie, de couverture, d'isolation et d'étanchéité.

• Le Règlement prévoit que seuls des travaux mineurs d'entretien et de réparation pourront être effectués bénévolement pour des organisations parapubliques (écoles, centres de la petite enfance, etc.) et autres organisations à but non lucratif, pour des propriétaires-occupants de duplex, de triplex ou de quadruplex et d'immeubles en copropriété d'au plus quatre unités ainsi que pour des entreprises de moins de 10 salariés. Par exemple, il sera possible de réparer un mur de gypse, de rafraîchir un mur existant et de sabler et vernir des planchers de bois.

• Le gouvernement du Québec souligne l'importance d'assurer la protection des bénévoles et des bénéficiaires visés par les travaux bénévoles. Les bénéficiaires sont donc invités à souscrire aux assurances nécessaires, tant auprès de la CNESST qu'en matière de responsabilités civiles. La CNESST déploiera différents moyens de communication et créera des outils d'accompagnement afin d'informer et de sensibiliser les travailleurs et les employeurs quant à leurs responsabilités et aux règles qui régissent l'implication des travailleurs bénévoles, notamment par des capsules infographiques et des infolettres. ☉

**Source: Florent Tanlet, attaché de presse
Cabinet de la ministre responsable du Travail et ministre
responsable de la région de la Chaudière-Appalaches**



Chez Fréchette Ford, nous avons;

- UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE
- DE LA TRANSPARENCE
- UN SERVICE PERSONNALISÉ
- UNE AMBIANCE CHALEUREUSE
- UN ENVIRONNEMENT SANS PRESSION
- UNE ÉCOUTE ATTENTIVE DE VOS BESOINS

CHEZ NOUS, VOUS ÊTES CHEZ VOUS!

 Francis Fréchette Président	 Benoit Lévesque Directeur des ventes	 Stéphane Bernier Conseiller aux ventes	 Simon Boulet Conseiller aux ventes	 Richard Dutil Conseiller aux ventes	 Caroline Pageau Directrice financière
---	--	---	--	---	---

195, boulevard Taché Ouest, Montmagny
418 248-2900 . www.frechetteford.com

Le Havre des femmes souligne le courage de dénonciation

Le Havre des femmes souligne le courage de dénonciation de ces femmes et de ces hommes qui ont osé dénoncer leur agresseur.

Parallèlement avec l'actualité, il faut comprendre que même dans une situation de violence conjugale, le silence n'est plus une option, car c'est souvent en s'alliant à des ressources d'aide ou à des personnes de confiance qu'on reprend du pouvoir sur notre vie, qu'on affronte nos peurs.

Dans les cas de violence conjugale comme dans le cas d'harcèlement, vous avez besoin de vous sentir moins seules, de vous décharger de la honte, la culpabilité, d'avoir une écoute chaleureuse, sans jugement, sans pression.

Peu importe les choix que vous ferez, rester ou partir? Nous serons là pour vous, vous comprendre et vous accompagner.

Ensemble nous sommes plus forts. ☺

Source: Diane Cliche
Havre des femmes



Fin prête pour l'hiver

(R.L.) L'équipe des Travaux publics de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est fin prête pour l'hiver. Avant la neige et les froids, elle a purgé les bornes-fontaines de son réseau pour y inclure un antigel. La machinerie au garage municipal est aussi prête que les employés à affronter la neige. Souhaitons-leur des heures de plaisir puisqu'il nous est prédit un hiver abondant en neige. ☺



418 248-0445

CIRCUIT EST-OUEST

St-François-de-la-Rivière-du-Sud, Berthier-sur-Mer, St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Montmagny

TARIFS :

1 Déplacement : 6 \$
Dix billets beiges : 55 \$
Laissez-passer régulier : 130 \$ / mois
Laissez-passer étudiant : 90 \$ / mois

HORAIRE :

Du lundi au vendredi*

Arrivée à Montmagny: 8h
Départ de Montmagny: 16h

Mardi et jeudi*

Deuxième arrivée à Montmagny: 13h
Départ de Montmagny: 16h



J'ai mon chauffeur!

TCA est un service offert à
TOUTE
la population pour faciliter vos déplacements.

*À l'exception des jours fériés. L'horaire peut varier selon les demandes et peut être modifié en cours d'année.

Germain Lamonde et Exfo donnent 1,2 M\$ à la Faculté des sciences et de génie

À l'occasion d'une cérémonie de reconnaissance qui se tenait le 5 octobre, l'Université Laval a annoncé un don de 1 M\$ de Germain La monde [un fils de Saint-François – Irène et Gonzague Lamonde], président du conseil d'administration et fondateur de l'entreprise EXFO, ainsi qu'un don de 200 000\$ d'EXFO pour un total de 1,2 M\$ destinés à la Faculté des sciences et de génie (FSG).



Cette généreuse contribution permettra, notamment, l'achat d'équipements de pointe, la création de bourses d'études aux trois cycles et un appui à l'entrepreneuriat technologique par l'entremise du projet Eggenius. Ce projet est une initiative de la FSG qui vise à favoriser l'émergence de nouvelles technologies. ☉

Source : Fondation de l'Université Laval,
Le Fil, édition du 12 octobre 2017

L'Expo Soupe : une activité réconfortante pour contrer la pauvreté

L'Expo-Soupe a réuni à Saint-Fabien-de-Panet une cinquantaine de personnes le 17 octobre dernier afin de souligner la Journée Internationale pour l'élimination de la pauvreté.

L'activité était organisée par le Groupe de réflexion et d'action sur la pauvreté (GRAP) de Montmagny-L'Islet en collaboration avec les acteurs du milieu, dont le Collectif pour un Québec sans Pauvreté.

Lors de l'événement, une bonne soupe concoctée par un groupe de personnes impliquées a été servie et les personnes présentes ont pu échanger sur le sujet dans une ambiance conviviale. ☉

Source : Claire Jacquelin, agente de développement
CDC Ici Montmagny-L'Islet

Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont Rinfret Volkswagen
5355, rue Guillaume-Couture
Lévis, QC G6V 4Z3
418-833-2133
418-833-6658
www.rinfretvw.com
jacques.dumont@rinfretvw.com



Bernard GÉNÉREUX
Député fédéral
Montmagny–L'Islet–Kamouraska–Rivière-du-Loup
bernard.generoux@parl.gc.ca

BERNARDGENEREUX.CA
1 855 881-9876

6, rue St-Jean-Baptiste est, bureau 101, MONTMAGNY (QC) G5V 1J7
277, rue Lafontaine, RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3A9
Édifice de la Confédération, pièce 485, OTTAWA (Ontario) K1A 0A6



FONTAINE PICARD
cabinet de services financiers

1-74, rue Saint-Jean-Baptiste Est
Montmagny (Québec) G5V 1K1

418 248-2404 fontainepicard.ca 

Placements garantis • Fonds distincts // Assurance vie • Salaire • Maladies graves // Assurances collectives • Rentes collectives

Succès de la première table ronde sur le film *La ferme et son état*

Organisée conjointement par l'Institut Jean-Garon et le Musée québécois de l'Agriculture et de l'Alimentation de La Pocatière, au cinéma Le Scénario, une projection spéciale du film *La ferme et son état* a permis, le 2 novembre dernier, à près de deux cents personnes d'échanger sur la question posée par ce grand documentaire : y-a-t-il de la place au Québec pour une agriculture différente?

La présence dans la salle d'une forte proportion d'étudiants et d'étudiantes de l'IT A de La Pocatière a été soulignée et appréciée car c'est principalement aux jeunes qui aspirent à l'agriculture que l'auteur, Marc Séguin, a dédié son film.

Les panélistes invités étaient M. Pierre Lemieux, premier vice-président de l'UPA, M. Roméo Bouchard, fondateur de l'Union paysanne, Yan Turmine, industriel et chroniqueur au journal *La Vie agricole*, et Simon Bégin, porte-parole de l'Institut Jean-Garon. M. Richard Lavoie, du Musée québécois de l'Agriculture et de l'Alimentation, a agi comme modérateur.

Les échanges entre les panelistes et la salle ont parfois été vifs notamment sur les raisons qui empêchent cette agriculture différente, faite de bio, de petites fermes de proximité et de méthodes non traditionnelles, de prendre toute la place qu'elle pourrait dans une région comme le Kamouraska, en manque de relève agricole.

L'accès à la terre, aux quotas de production ou au financement, de même que l'absence de politiques vraiment agressives pour soutenir ces nouveaux modèles, ont été évoqués comme principaux obstacles au changement.

Selon Yan Turmine, les américains investissent présentement des milliards pour adapter leur agriculture aux demandes des consommateurs pour du bio, le respect du confort animal et de l'environnement, et des bons prix. S'il ne prend pas le taureau par les cornes, le Québec risque d'être balayé par cette vague de changement.

Les échanges les plus vifs ont été entre MM. Bouchard et Lemieux sur le rôle de l'UPA face à cette nécessaire transition, un rôle de frein pour préserver des acquis, selon M. Bouchard, un rôle d'accompagnement tout en respectant la sécurité financière des entreprises établies, selon M. Lemieux.

Pour sa part, Simon Bégin a salué le rôle pédagogique du film de Marc Séguin qui, comme veut le faire l'Institut Jean-Garon, contribue à combler le fossé entre le monde rural et le monde urbain au Québec. Selon lui, il faut que les citoyens prennent conscience de l'importance des enjeux agricoles en cours pour que les politiciens agissent.

Il s'agissait de la première d'une série de projections spéciales de *La ferme et son état* avec table ronde que l'Institut Jean-Garon organise à travers le Québec, une première couronnée de succès grâce à l'appui du milieu de La Pocatière. ☉



INNOVATOIT
UN TOIT DURABLE • UN SERVICE IMPECCABLE

- ESTIMATION GRATUITE
- 15 ANS D'EXPÉRIENCE
- INSTALLATION DE BARDEAUX D'ASPHALTE ET MEMBRANE ÉLASTOMÈRE

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

418.554.4352 24/7

WWW.INNOVATOIT.COM

Jocelyne Caron première femme élue à la préfecture

«Les souliers à chausser sont grands», c'est ainsi que Jocelyne Caron, maire de Cap-Saint-Ignace, a qualifié le défi à relever en prenant la relève de Jean-Guy après huit ans à la tête de la MRC de Montmagny. Élu par ses pairs à la séance du conseil des maires le 22 novembre, Mme Caron devient ainsi la première femme élue à la préfecture.

✍ par Raynald Laflamme

La nouvelle préfet sera épaulée par M. Louis Lachance, maire de la municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard depuis 2005, à la suite de sa nomination à titre de préfet suppléant. Elle entend donc travailler en partenariat avec lui pour combler l'expertise développée par Jean-Guy Desrosiers pendant toutes ces années à la préfecture.



Jocelyne Caron, maire de Cap-Saint-Ignace, succède à Jean-Guy Desrosiers à titre de préfet de la MRC de Montmagny.

Budget 2018

Le conseil des maires a par ailleurs adopté le budget 2018 de la MRC de Montmagny qui s'élève à 4 775 489 \$. De ce montant, 2 250 474 \$ proviendront des quotes-parts des municipalités du territoire, ce qui représente une augmentation de 5,9 % (125 980 \$) par rapport aux quotes-parts de l'an dernier. Notons qu'au terme de l'exercice financier 2017, la MRC vise à dégager un léger surplus. Comparativement au budget officiel adopté en 2017, le budget 2018 a augmenté de 289 076 \$, ce qui s'explique en partie par l'augmentation du coût de la vie, l'augmentation du Fonds de développement des territoires (FDT) ainsi que la mise à niveau de logiciels en évaluation et en géomatique.

Pour 2018, en plus des mandats courants en évaluation, en développement économique, en urbanisme, en aménagement et en mise en valeur des communautés, la MRC amorcera la réalisation des actions prévues dans sa nouvelle Politique culturelle adoptée en 2017. Elle poursuivra également la mise en place de la structure d'accueil et de mentorat pour les nouveaux arrivants et les immigrants instaurée en 2017, et favorisera le développement de pratiques innovantes pour mieux se positionner à l'échelle provinciale, notamment dans le secteur des technologies de l'information.

La MRC souhaite aussi mettre sur pied des stages en provenance de la France (et vice-versa) et un échange avec la région de la Communauté des Communes du Pays de Nay aura lieu afin de créer des partenariats d'échanges pour les jeunes de nos communautés respectives.

Et finalement, la MRC a reçu une aide financière de 40 000 \$ sur un investissement total de 100 000 \$ afin de réaliser le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) au cours des 18 prochains mois.

Fermeture des bureaux

Durant la période des Fêtes, les bureaux de la MRC de Montmagny seront fermés du 23 décembre au 7 janvier inclusivement. La prochaine session du conseil de la MRC de Montmagny aura lieu le 16 janvier 2018. *Joyeuses fêtes à tous!* ❄️

Source: Marie-Claude Montminy
Communications régionales Montmagny



Monyvill enr. R.B.Q.: 8343-3219-14

Yvon Montminy, propriétaire

Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain
Marteau hydraulique
Installations Septiques
Séchoir à bois • Caméra de drain
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 yvonmont@globetrotter.net
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0



Ça bouge à l'école

par Léanne Picard et Darick Guimont-Boulet

Cette année plusieurs activités parascolaires sont offertes à nos jeunes. L'une d'entre elles est le mini-cheerleading du Noir et Or pour les filles de 3 et 4^e année. Pour être une cheerleader, tu dois être un élève du 2^e cycle, avoir un bon comportement à l'école et s'engager à être présent à toutes les pratiques, les parties et à la compétition.

Il y a aussi un programme de Science en Folie. Les élèves ont la chance de fabriquer du slime, faire des illusions d'optique, de goûter à des nouvelles choses, faire des expériences sur la lumière, la chaleur et les couleurs puis, jouer avec le magnétisme. Ces sciences ont lieu sur l'heure du diner le jeudi.

Le lundi, les élèves de 3 à 6^e année inscrits jouent au hockey cosm. Le mardi midi, les jeunes de maternelle à 2e année peuvent faire un midi marche. Le mardi, après l'école, les élèves de 3^e à 6^e année qui le désirent font de la peinture sur ustensiles, pâte de sel, boule de neige et ils fabriquent des cartes de Noël.

Les jours 8, après l'école, les élèves intéressés de 3^e à 5^e année peuvent faire de l'anglais avec leur enseignante. Ils travaillent à l'informatique pour améliorer leur compétence dans cette matière. Ce sera du 3 novembre au 24 janvier.



L'automne sourit au Noir et Or

par Benjamin Emond
Notre équipe de football du Noir et Or a joué deux parties durant la saison automnale. Les joueurs ont gagné contre Saint-Michel 29 à 14, le 19 octobre. Ils ont aussi remporté contre Saint-Raphaël 42 à 13, le 27 octobre. Nous sommes bien fiers de notre équipe. Ce fut une belle saison. Ils seront de retour au printemps prochain.



Projet de foulards pour les aînés

par Mathias Gendron et Thomas Théberge
Les élèves de 3^e et 4^e année font des foulards avec des tricotins aidés de certaines fermières et de bénévoles de Saint-François. Ces foulards seront remis aux personnes âgées à la résidence Mgr Deschênes de Montmagny. Le 8 décembre, les élèves se rendront sur place pour donner les vingt foulards. Chantal Dubé, animatrice à la résidence, se chargera d'animer sur les lieux cette belle sortie. C'est un beau projet sous le thème de Donnez au suivant!

Des activités «Halloweenesques»

par Benjamin Emond

Le 31 octobre dernier, les élèves de l'école ont participé à une activité d'Halloween organisée par le conseil de vie des élèves. Tous étaient déguisés en après-midi. Il y avait deux chasses au trésor, un concours d'avion en papier, un cherche et trouve dans le noir et un bal costumé. Ce fut un bel après-midi amusant!



Entrevue avec monsieur Martin

Il assure la sécurité et le bon fonctionnement du service de garde

par Sophie Forgues et Juliette Blais

Nous vous présentons ce mois-ci monsieur Martin Bourque. Il travaille comme éducateur au service de garde de notre école. Pour réaliser son travail, il doit assurer la sécurité des élèves et le bon fonctionnement des routines. Il doit aussi trouver des activités intéressantes à faire. Il est aussi responsable de rendre les élèves autonomes. Ça fait deux ans que monsieur Martin fait partie de la commission scolaire. Il travaille aussi à l'école de Berthier-Sur-Mer.



Il a choisi de faire ce métier parce qu'il a les enfants à cœur. Les études nécessaires sont est une attestation d'études collégiales en service de garde. Ce qu'il aime le plus dans son travail, c'est d'essayer de nouvelles activités à faire découvrir aux enfants. Ce que monsieur Martin trouve le plus difficile, c'est de capter l'attention de tous les élèves. Ce qui le passionne en travaillant dans une école, c'est le contact avec les élèves et le personnel enseignant. Dans ses temps libres, il aime marcher, écouter la télévision et rechercher des activités pour ses élèves. Il a trois enfants, deux garçons et une fille. Il est natif de Plessisville et maintenant il vit à Berthier-Sur-Mer. Merci monsieur Martin pour votre excellent travail!



Festival du livres : pour promouvoir la lecture

par Benjamin Emond

Le 26 octobre dernier, après l'école et en soirée, les élèves de l'école ont pu acheter des livres. Dans le local de musique, il y avait une variété de livres pour tous. Un concours de dessins a eu lieu. Voici les gagnants, en 1^e année Maxym Simard, en 2^e et 3^e année, Étienne Pelletier, en 3^e et 4^e, Florence Blais, en 5^e, Benjamin Emond et en 6^e Kinisha Chouinard. Ceux-ci ont gagné un certificat d'une va-



leur 10 dollars pour acheter un livre. C'était une activité pour promouvoir la lecture! 📖

Cueillette de bouteilles de janvier

Nous voulons vous mentionner que le samedi 20 janvier 2018 aura lieu notre cueillette de bouteilles à l'école La Francolière. Merci de continuer d'accumuler encore vos cannettes et vos bouteilles. Nous passerons les prendre sur votre galerie. Votre collaboration est précieuse! 📖

Source: Valérie Savoie
École La Francolière

Mon école composte

Mon école composte a de nouveau été offert cet automne par la MRC de Montmagny aux écoles du territoire en collaboration avec l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud.

Cette année, ce sont cinq établissements d'enseignement qui ont participé, soit Beaubien, Chanoine-Ferland, Saint-Nicolas, le Centre d'éducation pour adultes Montmagny-L'Islet et le Centre d'études collégiales de Montmagny, en plus de l'organisme communautaire le Trait d'Union. Ceux-ci ont été sensibilisés à l'importance de la valorisation des matières organiques et un composteur a été installé afin qu'ils puissent mettre leurs connaissances en pratique.

Le projet a pris un tel engouement que certaines écoles impliquées l'an dernier ont poursuivi pour une deuxième année. Ces classes déjà sensibilisées se voient donc être les nouveaux ambassadeurs pour le reste de leur école, mais également pour le quartier et d'autres établissements puisqu'ils ont décidé d'élargir leur champ d'action à l'extérieur de l'école. La MRC de Montmagny, quant à elle, a également emboîté le pas en mettant en place un service de compostage dans ses locaux.

Rappelons que le programme Mon école composte offre depuis l'automne 2016 une bourse aux écoles de la MRC de Montmagny qui prennent l'initiative de mettre en place un projet de compostage des déchets verts. D'ici 2020, le gouvernement provincial a donné le mandat aux MRC de supprimer complètement les matières organiques des ordures. Aucune municipalité, entreprise ou institution au Québec ne devra plus envoyer de matières putrescibles à l'enfouissement. La MRC de Montmagny s'efforce donc de mettre en place différents moyens afin d'atteindre les objectifs ciblés. 📖



La MRC de Montmagny s'efforce de mettre en place différents moyens afin d'atteindre les objectifs ciblés de compostage des matières organiques. Sur la photo, on aperçoit Sylvie-Anne Bureau, technicienne de la faune pour l'OBV de la Côte-du-Sud, et Lucie Lacasse, technicienne en environnement à la MRC de Montmagny.

Source: Lucie Lacasse
MRC de Montmagny

La famille Pelletier : un clan familial qui n'a rien d'ordinaire

✍ par Léon Jalbert

Chronique littéraire de décembre -- Une vieille fille pour s'occuper de ses parents. Un fils qui aime un peu trop la bouteille. Un autre fils ordonné prêtre malgré lui. Et surtout une mère qui en impose autant qu'elle le peut. Voilà un portrait partiel de la famille Pelletier.

Commentaires

Voilà une lecture facile et agréable. Ce roman nous tient en haleine. On a hâte de connaître la suite. Cette mère de famille acariâtre réussit à se mettre à dos son conjoint et chacun de ses enfants sans exception.

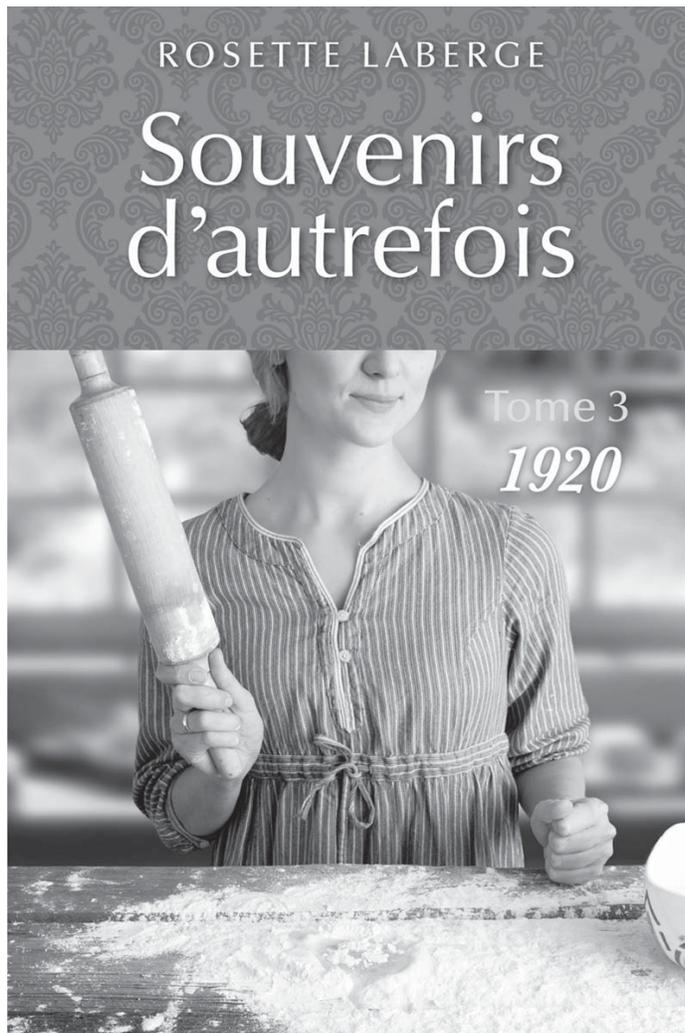
Comment le tout se terminera-t-il ? À lire.

Auteure : Rosette Laberge

Titre: Souvenirs d'autrefois

3 tomes (+- 1200 pages au total)

Publiés en 2015-2016



Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

**CHANGEZ
POUR
MIEUX**

1 888 265-7940
418 248-7940



ECONOMISEZ JUSQU'À

25%

PROMUTUEL
ASSURANCE

Des loisirs gratuits pour les gens de Montmagny-Nord

Le programme Accès-Loisirs Montmagny-Nord, qui découle de l'organisme Accès-Loisirs Québec, se veut un modèle nouveau et original de lutte à la pauvreté en rendant le loisir accessible gratuitement aux familles et aux personnes à faible revenu de tous les âges, et ce, en partenariat avec les organismes du milieu.

Quarante places disponibles

La formule est simple : environ 40 places de loisirs pour tous les âges sont offertes gratuitement par les services des loisirs et autres organismes de loisirs dans le milieu pour les gens à faible revenu.

Inscription le jeudi 14 décembre

La prochaine période d'inscription et d'attribution des places aura lieu le jeudi 14 décembre 2017 de 16 h à 20 h au 65, avenue de la Gare à Montmagny et le jeudi 11 janvier 2018 septembre 2017 de 16 h à 19 h au 65, avenue de la Gare à Montmagny et au 630, route du Petit-Cap à Cap-Saint-Ignace.

Confidentialité assurée

Il est important de noter que la confidentialité est assurée. Toutefois, les places sont limitées et c'est premier arrivé, premier servi ! À noter que des preuves de revenu et de résidence sont exigées aux personnes désirant se procurer du loisir gratuit. Les gens désirant recevoir une activité doivent se présenter sur place car aucune inscription ne peut être prise par téléphone.

Des partenaires impliqués

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Montmagny, Les Loisirs Cap-Saint-Ignace, le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny, la Maison des jeunes L'Incontournable de Montmagny, le Groupe Alpha Montmagny, le CISSS Chaudière-Appalaches et Mme Andrée Lavallée, bénévole, sont partenaires du projet, afin de faire de cette initiative, une réalisation collective. Voilà donc un bel effort de mobilisation en faveur de la qualité de vie des citoyens de Montmagny-Nord. ☉

Source: Vanessa Lachance

Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de Montmagny



Lalimec
USINAGE
SOUDURE



Alain Laliberté
Tél. : 418 884-3407
Télec. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0



Service de réparation JP

- ✦ Location de tracteur
- ✦ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ✦ Unité mobile
- ✦ Déneigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0
Tél./Fax : 418 248-4186
Cell. : 418 291-1159



UN RESTO

Qui offre:

- Déjeuners jusqu'à midi
- Commandes pour emporter
- Des menus du jour
- Une salle jusqu'à 50 personnes

Tél. Resto: 418-259-7704

L'ARRÊT-STOP, c'est



OUVERT TOUS LES JOURS DE 6H À 23 H
200, route St-François, Berthier-sur-Mer

UN DÉPANNEUR

OÙ ON PEUT:

- Obtenir du café frais chaque jour
- Faire le plein d'essence
- Acheter sa carte cellulaire
- Se procurer de la bière froide et du vin



Tél. Dép. : 418-259-7515

Cours d'initiation de patins pour enfant

Catégorie : Débutant
Coût : 25\$
Début : 13 janvier
Fin : 24 février
Journée : Samedi
Heure : 9 h 30 à 10 h 30
Équipement : Casque avec grille

**Inscription : 418-259-7228 # 202
ou loisirs@stfrancois.ca**

HOCKEY INTERMUNICIPAL



Date : 10 janvier au 28 février 2018 (si la température le permet)

Catégorie d'âge : 5 à 7 ans / 8 à 12 ans / 13 à 15 ans

Nombre de joueur : Minimum de 7 joueurs par catégorie d'âge incluant un gardien de but

Tarif : 40\$ / joueur (incluant pratiques, parties et tournois)

Pratique : tous les mercredis (heure à déterminer selon les inscriptions)

Partie : tous les vendredis ou samedi (à déterminer)

Adversaire : À déterminer suites aux inscriptions. Possibilités : Berthier, Montmagny, St-Raphaël, St-Vallier et peut-être plus si chaque municipalité a assez de joueur pour se faire une équipe.

Lieu des pratiques : Saint-François

Lieu des parties : À Saint-François, mais aussi dans les municipalités participantes

Équipement nécessaire : Casque avec protecteur faciale, gants, protège cou, bâton de hockey et patin

Entraîneur / Responsable : Steeve St-Pierre et Maxyme Roy

NB : Votre enfant ne peut pas jouer dans le hockey mineur afin de garder un équilibre dans les équipes

INSCRIPTION : 418-259-7228 # 202 ou loisirs@stfrancois.ca



VENDREDI 26 JANVIER 2018
MATCH DE HOCKEY AMICAL 35 ANS+
PATINOIRE ST-FRANÇOIS

19h00 - Ouverture du bar (formule pub avec nachos et etc)

20h00 - Match La Classique (Gratuit)

21h30 - Après match avec chansonnier

OUVERT À TOUS - ENTRÉE GRATUITE

Inscription pour le match à loisirs@stfrancois.ca

Véronique : 418-259-7228 # 202

SAMEDI 27 JANVIER 2018



*Fête familiale
de 10 h à 17 h*

Glissade, hockey bottine pour enfant
jeu gonflable, maquillage,
ballons et etc (*gratuit*)

*** Mini casse croute sur place***

TOURNOI HOCKEY SAINT-FRANÇOIS

16e édition

8 h à 17 h
48 joueurs
6 gardiens
20\$ / joueur

** Formule repêchage avec
les inscriptions reçues... les
joueurs présents l'an dernier
auront priorités **

Inscription :
Jonathan Gendron
418-508-4055



dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi

Le Comité
d'embellissement
vous souhaite
de
Joyeuses
Fêtes!



1
Récitation du chapelet
Chapelle des Prairies
19 h



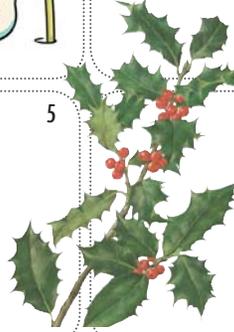
3

4

Réunion
du conseil

5

6



7

8

Messe
Chapelle des Prairies
19 h



Bac bleu

9

10

Journée des
droits de
l'homme

11

Tombée du
journal



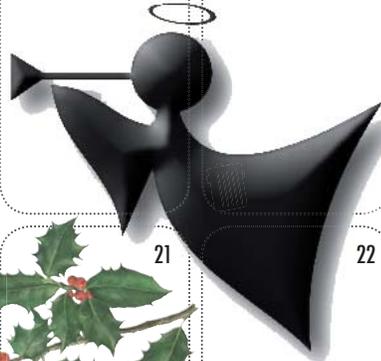
12

Dîner de Noël
des Fermières
11h 30

13

Dîner de Noël
FADOQ
11h
restaurant
l'Arrêt-Stop

14



15

16

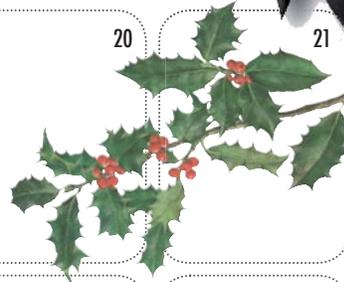


17

18

19

20



21

22

23



Bac bleu

24



Noël 25



26

27

28

29

30

JOYEUX NOËL



31

Saint-Sylvestre



Fêtez
prudemment!



RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 13 novembre 2017, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Frédéric Jean, maire, mesdames Huguette Blais, Sandra Proulx, Chantal Blanchette, messieurs Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin et Yves Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, maire.

Monsieur Rémi Montminy, directeur général est aussi présent.

ASSERMENTATION DES ÉLUS

La Loi sur les Élections et les Référendums dit que le président d'élection doit assermenter les nouveaux élus dans les 30 jours qui suivent la proclamation. Suivant cette directive, les élus sans opposition devaient être assermentés avant le 6 novembre à 23 :59. L'assermentation de chacun a été faite en présence du président d'élection. Par contre, dans le but que chacun puisse porter serment devant public, nous allons procéder à une deuxième assermentation devant vous. Prendre note par contre, que c'est l'assermentation du 6 novembre qui est officielle.

Dans le cas du siège No 1 dont M. Fernand Bélanger avait été déclaré élu sans opposition, il faut savoir que M. Bélanger éprouve, en ce moment, des problèmes de santé qui nous ont empêchés de procéder à son assermentation. Le siège No1 redevient donc vacant. Madame Huguette Blais va siéger à ce poste par intérim jusqu'à l'assermentation d'un nouvel élu.

C'est donc, aujourd'hui lundi le 13 novembre 2017 que les nouveaux élus:

Monsieur Frédéric Jean	Maire
Vacant	Conseiller poste N° 1
Madame Sandra Proulx	Conseillère poste N° 2
Monsieur Jean-Guy St-Pierre	Conseiller poste N° 3
Monsieur Jean-Yves Gosselin	Conseiller poste N° 4
Madame Chantal Blanchette	Conseillère poste N° 5
Monsieur Yves Laflamme	Conseiller poste N° 6

Déclarent, à nouveau sous serment, qu'ils vont exercer leur fonction de maire ou de conseiller(ère) avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Les nouveaux élus signent le document d'assermentation ainsi que monsieur Rémi Montminy Président d'élection.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
 APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme,
 ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 2 OCTOBRE 2017 ET DE LA SÉANCE SPÉCIAL DU 5 OCTOBRE 2017

Une photocopie des procès-verbaux de la séance régulière du lundi 2 octobre 2017 et de la séance spéciale du 5 octobre ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

Les nouveaux élus ne peuvent adopter les procès-verbaux ci-haut mentionnés puisqu'ils n'étaient pas présents aux réunions antérieures et ne peuvent savoir si les procès-verbaux sont conformes à la réalité. Cependant, lesdits procès-verbaux ont été signés et approuvés par le maire sortant, M. Rénald Roy ainsi que par M. Rémi Montminy, directeur général et sont portés au livre des minutes.

REVENUS OCTOBRE 2017

Permis486,00

Fax-photocopies (Gym)	722,90
Loyers	3475,00
Location salle	360,00
Bar	744,50
Foire au village	404,75
Adresse civique 911	63,00
Municipalité St-Pierre, Cap. int. Usine d'eau potable	73364,88
Raccordement aqueduc-égout	1250,00
Cous de violon	145,00
Camp de jour Montmagny	574,75
Journal L'Écho, remb. frais de poste	152,58
Remparts	519,00
Récupération pneus	90,00
Commandite soirée reconnaissance	600,00
Bac vert	95,00
Feu déchets sans permis	1013,96
TOTAL	84061,32

COMPTES A PAYER NOVEMBRE 2017

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette,
 APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre,
 ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes de novembre 2017.

Postes Canada, envoi circulaires, journal l'Écho + (ext.)	644,78
Hydro-Québec, électricité	
Enseigne 4 chemins	28,43
Caserne incendie	315,39
Garage	361,48
Parc Olivier Tremblay	51,36
Poste ass. eaux	334,50
Poste surpresseur St-Pierre	98,24
Usine d'eau potable	3363,52
Compteur d'eau St-Pierre	27,41
Centre des Loisirs	1607,09
Climatisation Loisirs	163,29
2, 5 ^e rue Est	59,10
Pav. Bédard	66,85
Maison Paroisse	426,40
Poste ass. village	3868,09
Éclairage public	793,71
Vidéotron,	
Surpresseur St-Pierre	32,66
Garage	98,14
Bureau municipal	271,47
Usine d'eau potable	100,44
Loisirs	137,19
Bell Mobilité, Iphones Loisirs, Garage, Bureau	329,19
Visa,	
Foire au Village	241,36
Halloween	359,25
Congrès + colloque dg	108,17
Sonorisation Loisirs	186,24
La Forfaiterie, 35 ans de services adjointe	582,43
Rolland Mathurin, acompte comptoir	100,00
Solutions Nexarts inc., Qidigo	40,24
Ministre Revenu Québec, remise d'octobre 2017	7174,52
Revenu Canada, remise d'octobre 2017	2743,74
CARRA, remise d'octobre 2017	348,07
La Fabrique, loyer Bibliothèque du Rocher novembre 2017	350,00
Sylvain Lemieux, remb. cellulaire octobre 2017	25,00
MonBuro,	
Contrat entretien photocopieur	361,25
Papeterie bureau	327,91
Papeterie élections	232,38

●	Groupe Radisson inc., service ambulance (service incendie).....	168,75
●	Groupe CCL, impression bulletins de vote (élections).....	1223,19
●	Impression Crédo, enveloppes à fenêtre (3000)	335,33
●	Régie gestion Mauricie, enfouissement vidanges sept. 2017	6247,89
●	MRC de Montmagny,	
●	Collecte tonnage sept. 2017.....	1627,50
●	Vidange fosses supplémentaires	588,00
●	Entente urbanisme	6666,67
●	Inspection résidence Villa Gervais	90,12
●	Entente inspecteur.....	5473,90
●	Congrès.....	13,19
●	Journal l’Oie Blanche, annonce terrain à vendre.....	24,50
●	Pages Jaunes, publicité.....	115,03
●	MDM Publicité, autocollant « Recyclage ».....	34,49
●	L’Écho St-François, publicité octobre 2017	524,28
●	Les Entreprises JR Morin, pavage asphalte	13270,73
●	Emco, asphalte froide.....	389,20
●	Ethier Avocats, service récupération TPS/TVQ.....	311,45
●	Municipalité Berthier-sur-Mer, entraide incendie.....	360,07
●	Transport Adapté Vieux Quai, transport adapté sept. 2017	400,29
●	Tremblay Bois Mignault Lemay, service 1 ^{re} ligne et dossier	1490,38
●	Garage Claude Albert, conteneurs (Garage).....	2299,47
●	Autobus LSBC, voyage au Remparts	402,41
●	Aménagements Côte-du-Sud, muret celtik	1552,16
●	Praxair, 2194m ³ à 0,3142\$ oxygène + location réservoir	2382,06
●	Aquatech, opération usine d’eau potable et eaux usées.....	9772,87
●	Innotex inc., nettoyage et réparation habit pompier	288,09
●	Conval Québec, pièce usine eau potable.....	488,18
●	Kemira, 19,59kg à 395\$ pass.....	8442,67
●	Atlantis Pompe Ste-Foy, buse rotative (Garage).....	141,92
●	St-François Pharma, eau déminéralisée (usine d’eau potable)	22,44
●	Extincteurs Montmagny, sortie 110 volts (Loisirs).....	137,92
●	Agora, rivets (patinoire).....	85,09
●	Équipements de Ferme Bonneau, batteries (service incendie)	40,24
●	Spécialité Moteurs Berthier, lame pour débroussailleuse.....	29,89
●	Philiat Blais & Fils, 5hrs pelle à 110\$ pour fossés + transport 90S	724,34
●	Béton Montmagny, 3,25 verges béton	724,93
●	Hewitt, pièces excavatrice	642,60
●	Garage J.G. Rémillard, 1 couteau	365,62
●	MS2 Contrôle,	
●	Réparation d’un UPS usine d’eau potable.....	1220,89
●	Réparation porte de garage (Garage municipal).....	154,65
●	René Samson,	
●	Réparation fluorescent Usine.....	280,20
●	Installation prise Maison Paroisse	211,25
●	Gradateurs 2000 W (Loisirs)	2558,19
●	Macpek, pièce camion Ford.....	1270,23
●	Véolia, nettoyage conduites Morigeau	4290,25
●	Transport Steeve Blais, transport colis	23,00
●	Monyvill enr.,	
●	Location pelle 15¾ hrs à 81\$.....	1275,75
●	Location pelle marteau ½ hre à 120\$	60,00
●	Matériel.....	14,00
●	CIM, installation nouveau module et crédit désinstallation 2 ^e poste	128,20
●	Rémi Montminy, remb. frais déplacement 191km à 0,43\$.....	82,13
●	Véronique Noël,	
●	Remb. frais déplacement 639km à 0,43\$	274,77
●	Remb. factures Foire au Village.....	54,94
●	FQM, adhésion 2018.....	2060,14
●	Philippe Gosselin & Ass. 2160,5 litres à 0,6711\$ huile chauff. Loisirs.....	1667,04
●	Tapis Montmagny, tapis entrée Maison Paroisse.....	279,12
●	Municipalité L’Islet, formation DAFA moniteurs Camp de jour.....	93,43
●	Ville de Montmagny, remplissage d’une bouteille d’air comprimé.....	14,38

Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, contribution 2017 3 ^e année de 5	1160,00
Ville de Montmagny, formation pompier (1)	1350,35
Servi Express, essence voirie et service incendie	192,88
Agat Laboratoires, analyses eau potable et eau usée	1409,68
Pagenet, location téléavertisseurs	288,25
LEQ, étude géotechnique réfection 1 ^{re} Avenue, 1 ^{re} rue	6266,14
Pièces d'Autos GGM, pièces équipements	876,11
Supérieur Propane, location cylindre	4,60
L'Écho St-François, publication novembre	819,20
Emco, peinture orange (Garage)	136,59
Fortin Sécurité Médic, gants (Garage)	47,60
Pneus André Ouellet 2000, pneus niveleuse	1264,67
Macpek, pièces Freightliner	126,32
Jocelyne Noël, entretien bureau octobre 2017	90,00
Philippe Gosselin & Ass.	
200,6 litres à 0.6871 huile chauffage Garage	158,47
1796.5 litres à 0.6871 huile chauffage M. Paroisse	1419,23
Carrières Rive-Sud inc., 96,89tm gravier	1316,75
Alphonse Lamonde inc., réparation réservoir eau chaude Loisirs	241,45
Postes Canada, envoi circulaires et journal l'Écho	426,06
Réal Huot, matériel aqueduc	1011,65
Les Entreprises JRMorin, location mini-paveuse 5½ hrs à 130\$	822,07
Restaurant L'Arrêt Stop, essence camion incendie	36,79
La Coop. Rivière-du-Sud, matériel divers	
Embellissement	3,39
Pavillon Bédard	18,58
Maison Paroisse	3,20
Loisirs	818,33
Voorie	162,94
Postes Canada, achat 1000 timbres	977,29
Construction Couture & Tanguay, restauration Pav. Bédard	83588,24
Financière Banque Nationale, intérêts emprunts (4)	4924,09
Gaudreau Environnement, collecte ordures septembre 2017	5785,62
TOTAL :	226218,38

Je soussigné, Rémi Montminy, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

ÉLECTION PARTIELLE POUR LE SIÈGE NO 1 (À TITRE INFORMATIF)

Comme mentionné plus tôt, suite à une impossibilité d'assermenter M. Bélanger, la Municipalité doit aller en élection partielle pour le siège No 1.

Voici en quelques lignes, les dates importantes pour cette élection partielle :

- Vendredi le 8 décembre 2017 : premier jour pour déposer une déclaration de candidature
- Vendredi le 22 décembre 2017 : dernier jour pour déposer une déclaration de candidature. Prendre note que pour cette journée, la plage horaire pour déposer sera de 9h à 16h30, et ce, sans interruption.
- Dans le cas où une seule candidature serait reçue, l'élue sera assermentée sur le champ le 22 décembre et pourra siéger dès janvier.
- Si plus d'une candidature sont reçues, nous devons aller jusqu'au vote.
- S'il y a lieu, le vote par anticipation aura lieu le dimanche 14 janvier 2018 et le scrutin aura lieu le 21 janvier 2018.

Des formulaires de déclaration de candidature sont disponibles au bureau municipal.

Donc, si la politique municipale vous intéresse, que vous avez le goût de vous impliquer et prendre part aux décisions de votre milieu de vie, n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour plus d'information.

CARTE DE VŒUX DE PROMPT RÉTABLISSEMENT POUR M. FERNAND BÉLANGER (À TITRE INFORMATIF)

Depuis nombre d'années, M. Bélanger s'est démarqué par son implication que ce soit dans le conseil municipal, dans différents comités sans oublier les innombrables heures comme bénévole qu'il a gracieusement offert à la communauté.

Le conseil municipal a décidé de signer et de faire parvenir une carte de vœux de prompt rétablissement de la part de tous les citoyens de notre Municipalité, à M. Bélanger.

Voici ce que la carte de vœux dit :

M. Fernand Bélanger,

Nous avons, avec grand regret, appris dans les derniers temps, que la maladie vous accablait. Les moments que vous vivez présentement ne sont certes, pas faciles et joyeux, mais connaissant votre grande force morale, votre détermination et votre entêtement, nous sommes certains que vous allez combattre avec brio cette épreuve que la vie vous apporte et que vous pourrez, dans un futur prochain, parler de tout ça au passé.

Vous avez et êtes toujours une source de motivation et un exemple pour bien des gens et surtout, pour vos concitoyens et concitoyennes. Par vos implications au conseil municipal, à un nombre vertigineux de comités et par votre très grande générosité comme bénévole, vous aidez grandement à l'avancement de le Municipalité.

Donc, de la part du conseil municipal, des employés municipaux, des membres des comités dont vous faites partie et des sudfranciscoises et sudfranciscois, nous tenons à vous souhaiter un très prompt rétablissement. Prenez le temps de bien vous rétablir et refaire vos forces, entouré de vos proches et amis.

Au plaisir de vous revoir bientôt !

Nous souhaitons à M. Bélanger bonne chance et avons tous hâte de le revoir sur pieds.

PROPOSITION D'HORAIRE AUX ÉLUS

Le directeur général a proposé aux élus un horaire pour les séances publiques à venir.

20 novembre 2017 discours du maire sur la situation financière de la Municipalité qui doit être fait au moins 4 semaines avant l'adoption du budget (article 955 du Code municipal)

04 décembre 2017 séance régulière

18 décembre 2017 adoption du budget 2018

Cet horaire convient aux élus.

Évidemment, entre ces séances publiques, il y aura des séances de travail en comité, pour entre autres, la préparation du budget.

CONSIDÉRANT QUE cette horaire convient aux élus;

CONSIDÉRANT QUE la loi dit que le discours du maire sur la situation financière de la Municipalité doit être fait au moins quatre (4) semaines avant l'adoption du budget qui aura lieu le 18 décembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit débiter incessamment les travaux sur le budget 2018

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'horaire ci-haut mentionné des réunions des mois de novembre et décembre est acceptée.

CORRECTION DE LA RÉOLUTION N° 152-2017

À la séance spéciale du 14 août 2017, il y a eu une erreur de commise dans la rédaction de la résolution #152-2017.

Il y a eu inversion dans les numéros de lots pour une résolution d'appui pour une demande d'aliénation /lotissement à la CPTAQ.

Pour réparer cette erreur, la Municipalité va abroger par résolution, la résolution No 152-2017

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la résolution portant le numéro 152-2017 soit abrogée et remplacée par la résolution No 187-2017

C'est cette résolution-ci qui va la remplacer :

RÉSOLUTION D'APPUI POUR UNE DEMANDE D'ALIÉNATION/LOTISSEMENT À LA CPTAQ

Le propriétaire du lot 3 475 664 qui est situé sur le ch. Les Prairies Ouest, veut procéder à un lotissement de son terrain pour en céder une partie au propriétaire du lot voisin soit le 3 475 690.

Une demande d'autorisation a déjà été présentée à la Commission et a été acceptée sous le numéro de dossier 413800, celle-ci portait sur la totalité du lot. Par contre, d'autres discussions sont intervenues entre le demandeur et le propriétaire, et la transaction porterait maintenant sur une partie du lot seulement, soit la partie nord du ruisseau.

CONSIDÉRANT QUE ce dossier avait été étudié et accepté par le conseil municipal précédent;
 CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du lot 3 475 664 désire en vendre une partie ;
 CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du lot 3 475 690 voisin du premier désire acquérir cette partie pour agrandir la superficie de son terrain;

CONSIDÉRANT QUE la CPTAQ a déjà accepté une demande pour une vente complète;

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte d'appuyer les propriétaires des lots ci-haut mentionnés dans leur demande à la CPTAQ pour le lotissement d'une partie du lot 3 475 664.

PROPORTION MÉDIANE ET FACTEUR COMPARATIF (À TITRE INFORMATIF)

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire informe la Municipalité que sa proportion médiane et son facteur comparatif pour l'exercice financier 2018 seront:

	2014	2015	2016	2017	2018
Proportion médiane	99%	89%	85%	100%	100%
Facteur comparatif	1,01	1,12	1,18	1,00	1,00

Il est important de noter que l'année 2018 sera la deuxième année d'exercice d'un rôle triennal d'évaluation (2017-2018-2019).

ARRÉRAGES DE TAXES (À TITRE INFORMATIF)

L'article 1022 du Code municipal fait état que le directeur général doit préparer et remettre au Conseil municipal une liste des personnes en dettes pour taxes envers la Municipalité.

La liste présentée est en date du 1^{er} novembre 2017.

Le directeur général informe le Conseil municipal qu'un avis de rappel sera envoyé à tous les contribuables le 15 novembre 2017.

DIVULGATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES (À TITRE INFORMATIF)

Chaque année, tout élu doit déposer devant le Conseil une déclaration écrite de ses intérêts pécuniaires (articles 357 et 258 L.E.R.M.). Il a soixante (60) jours pour le faire à partir du premier dimanche de novembre.

Le Président d'élection a remis à chacun des élus un formulaire de déclaration des intérêts financiers. Ces derniers devront le rapporter dûment rempli le plus vite possible afin de se conformer à la Loi sur les élections et les référendums municipaux.

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ (À TITRE INFORMATIF)

L'article 955 du Code municipal dit ceci:

«Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le Conseil pour adoption, monsieur le Maire fait rapport sur la situation financière de la Municipalité au cours d'une session du Conseil».

Ce discours se fait en séance publique. Il aura lieu lundi le 20 novembre 2017 à 20 h.

RAPPORT BUDGÉTAIRE (À TITRE INFORMATIF)

Un rapport budgétaire en date du 7 novembre 2013 est remis à chacun des élus.

Les pages 1 à 4 inclusivement représentent les revenus tandis que toutes les autres représentent les dépenses. À chacune des pages, il y a 5 colonnes, soit:

Mois courant	Année à date	Budget	Disponibilité	Pourcentage
(Revenus) ou dépenses du mois courant	(Revenus ou dépenses depuis le début de l'année	Montant qui avait été budgété	Montant (à recevoir) ou qui reste	% (à recevoir) ou disponible

Le Conseil pourra se familiariser avec ce type de rapport car il sera le principal outil de travail lors de préparation du budget.

AUTORISATION POUR SIGNER LES EFFETS BANCAIRES

Suite à l’élection du 5 novembre dernier, la Municipalité à un nouveau maire et elle doit, par voie de résolution, autoriser M. Frédéric Jean, maire, M. Rémi Montminy, directeur général ainsi que Mme. Linda Guimont, directrice adjointe, à signer les effets bancaires.

CONSIDÉRANT QUE le maire sortant, M. Rénaud Roy a décidé de ne pas briguer un autre mandat;

CONSIDÉRANT QU’à l’élection du 5 novembre dernier, M. Frédéric Jean a été déclaré élu au poste de maire;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau maire, M. Frédéric Jean, a été assermenté le 6 novembre dernier;

CONSIDÉRANT QU’à partir de l’assermentation du nouveau maire, le maire sortant n’est plus autorisé à signer les effets bancaire;

CONSIDÉRANT QUE l’institution bancaire a besoin d’une résolution pour être en mesure d’apporter les modifications au dossier de la Municipalité

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise M. Frédéric Jean, maire, M. Rémi Montminy, directeur général et Mme Linda Guimont, directrice adjointe, à signer les effets bancaires.

QUE ces désignations entrent en force immédiatement après l’assermentation des élus, soit le 6 novembre 2017

NOMINATION DE JONATHAN GENDRON COMME REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ POUR LA VENTE DES TERRAINS RÉSIDENTIELS

La Municipalité a encore un terrain domiciliaire de la phase 1 du nouveau développement à vendre et, avec l’ouverture imminente de la phase 2, en aura 12 de plus. Dans les dernières années, la vente de terrain à St-François ne peut malheureusement se comparer à celle des municipalités voisines de la nôtre. Est-ce un manque de visibilité ou des arguments de vente peu convaincant qui n’attirent pas de nouvelles familles dans notre belle Municipalité ?

Pour remédier à cette situation, la Municipalité va placer des publicités dans les journaux de la région, va utiliser les services Du Proprio et doit assurément être en mesure de répondre aux questionnements des gens intéressés par un terrain en tout temps. Qui de mieux placé qu’un résident du quartier pour bien répondre aux questions, expliquer les avantages de son milieu de vie et de propager la fierté qu’il a pour sa Municipalité. Nous avons la personne toute indiquée pour ce poste, M. Jonathan Gendron serait dès maintenant la personne ressource à qui les familles intéressées pourront s’adresser. Un dispositif de renvoi d’appel sera installé pour que les appels en lien aux terrains domiciliaires soient directement acheminés à M. Gendron.

Par contre, les négociations, les technicalités et les signatures de documents seront faites par le directeur général de la Municipalité.

CONSIDÉRANT QUE M. Jonathan Gendron a déjà fait ce travail pour la Municipalité et qu’à l’époque, il avait réussi à faire vendre plusieurs terrains;

CONSIDÉRANT QUE M. Jonathan Gendron accepte de faire bénévolement la promotion pour la vente de terrain;

CONSIDÉRANT QU’il est le mieux placé pour en faire la promotion puisqu’il habite lui-même le quartier;

CONSIDÉRANT QUE pour les négociations, les technicalités et les signatures de documents seront faites par le directeur général de la Municipalité

PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise M. Jonathan Gendron à agir à titre de représentant pour la vente de terrain résidentiel. Que les appels et demande lié aux terrains lui soient acheminés.

CONTRIBUTION AU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ VIEUX-QUAI POUR L’ANNÉE 2018

Depuis quelques années, les Municipalités de St-François, St-Pierre et Berthier-sur-Mer, contribuent financièrement au service de transport Adapté Vieux-Quai. Ce service s’adresse aux personnes à mobilité réduite ou avec certains handicaps.

La contribution demandée pour 2018 est de 2600,00\$ comparativement à 2500,00\$ pour 2017. Noter que ce montant est une forme d'adhésion au service et que la Municipalité est refacturée pour chaque transport ce qui coûte plus ou moins 4000\$ par année.

La Municipalité doit, par résolution, accepter la demande de contribution.

CONSIDÉRANT QUE ce service est offert aux citoyens depuis quelques années;

CONSIDÉRANT QUE dans le but de faciliter la vie aux personnes à mobilité réduite et de leurs permettent de continuer à vivre dans notre Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les utilisateurs de ce services semblent satisfait;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la contribution demandée par le service de transport Adapté Vieux-Quai de 2 600.00\$ pour l'année 2018.

ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LA CARTE LOISIRS

La Municipalité offre, à ces citoyens, la chance de pouvoir se procurer la carte de loisirs de Montmagny au même titre qu'un citoyen de cette ville. L'avantage de cette carte permet au détenteur de s'inscrire à des activités à un prix moindre.

Bien évidemment, ce service offert par la Municipalité n'est pas sans frais. En 2017, il en coûtait 104\$ pour une carte individuelle et 209\$ pour une familiale. Pour 2018, la ville de Montmagny fait passer les frais fixes de 12\$ à 15\$, augmente de 3\$ le prix de la carte familiale et diminue de 2\$ l'individuelle ce qui veut donc dire que nous allons devoir déboursier 105\$ pour chaque carte individuelle et 215\$ pour les familiales

CONSIDÉRANT QUE ce service est offert et apprécié depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE ce service donne les mêmes avantages à nos citoyens que ceux de la ville de Montmagny ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire encore donner cette possibilité à ces citoyens ;

IL EST PROPOSÉ par madame Sandra Proulx

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la nouvelle tarification proposé par la ville de Montmagny. Que la carte familiale, incluant les frais, soit facturer au montant de 215\$ par carte et 105\$, incluant les frais, soit facturer pour chaque carte individuel.

PÉRIODE DE QUESTIONS

On demande de quelle façon l'entente avec M. Jonathan Gendron va fonctionner pour la vente de terrains résidentiels? Monsieur le maire mentionne que M. Gendron va s'occuper de répondre et d'intéresser les futurs acheteurs mais que tous les documents légaux et les signatures vont être faits par le directeur général.

Un citoyen s'informe si M. Gendron va être rémunéré pour ce travail? M. Gendron a accepté de s'occuper de la promotion de façon bénévole et la Municipalité l'en remercie.

M. Rénald Roy, maire sortant félicite le nouveau conseil en place et les citoyens sur place se joignent à lui.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais,

APPUYÉ par madame Sandra Proulx,

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance se termine à vingt heures trente et une minutes.

Adopté unanimement

Frédéric Jean, maire

Rémi Montminy, directeur général/sec.-très.

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance spéciale des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 20 novembre 2017, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents, mesdames Huguette Blais, Sandra Proulx et Chantal Blanchette, messieurs Jean-Guy St-Pierre et, Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire.

Monsieur Rémi Montminy, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

L'article 955 du Code municipal indique que le maire doit livrer un discours sur la situation financière de la Municipalité au moins quatre (4) semaines avant l'adoption du budget.

À l'aide du rapport budgétaire en date du 9 novembre 2017, les principaux postes de dépenses sont analysés en fonction du montant qui avait été budgété.

Administration générale

Il a été budgété 456 886\$. Présentement une somme de 448 518 est dépensée. Donc, il reste 8 368\$ pour fermer l'année soit 1.83%.

Sécurité publique

Il a été budgété 218 209\$. Actuellement une somme de 182 734\$ est utilisée. Il reste 35 474\$ de non-utilisé soit 16,26%.

Voirie municipale

Au poste « Voirie municipale » il a été budgété un montant de 255 166\$ (ça inclut l'atelier mécanique et la signalisation). Présentement, une somme de 222 098\$ est dépensée. Donc il reste de 33 068\$ dans ce poste soit 12.96%.

Enlèvement de la neige

Au poste « Enlèvement de la neige » il a été budgété un montant de 229 773\$. En ce moment, la somme de 173 888\$ a été dépensée, il reste 55 885\$ dans ce poste soit 24.32% pour terminer l'année.

Éclairage des rues

Au poste « éclairage des rues » il a été budgété un montant de 10 500\$. En ce moment, il y a une somme de 7 922\$ de dépensée. Donc, il y a en disponibilité une somme de 2 577\$, soit 24.5% pour fermer l'année.

Usine d'eau potable

Le montant budgété à ce poste s'élève à 284 050\$. À ce moment-ci, la dépense est de 225 471\$. Donc, il reste 58 578\$ soit 20.62% pour clore l'année 2017.

Réseau d'aqueduc

Le montant budgété à ce poste est de 50 960\$. Il est dépensé à date 27 939\$ donc il reste 23 020\$ pour fermer l'année, soit 45.17%.

Épuration des eaux

Le montant budgété est de 49 995\$. La dépense s'élève présentement à 43 272\$. Donc, il reste 6 723\$ pour clore l'année soit 13.45%.

Réseau d'égout

Le montant budgété est de 12 160\$. La dépense actuelle s'élève à 13 108\$. Donc, nous avons un manque à gagner de 948\$. Cause, beaucoup d'inspections et nettoyage du poste Morigeau.

Enlèvement et destruction des ordures

Le montant budgété est de 172 733\$. Il est dépensé présentement 134 879\$. Donc, il reste 37 854\$ pour fermer l'année 2017, soit 21.91% du budget.

Urbanisme et mise en valeur du territoire

Le montant alloué à ce poste est de 144 411\$. La dépense actuelle s'élève à 121 814\$. Donc, il reste 22 597\$ pour fermer l'année, soit 15.65%.

Loisirs et culture

Le montant total budgété en Loisirs et Culture est de 252 092\$. La dépense actuelle s'élève à 287 467\$. Ce poste est négatif de 35 375\$. La réfection de la cuisine n'avait pas été budgétée, plus de temps d'homme pour l'entretien des bâtiments et du terrain, etc.

Frais de financement

Le montant budgété est de 123 547\$ La dépense est de 115 166\$. Il reste 8 381\$

Remboursement en capital

Le montant budgété est de 578 957\$. À date, le réel montre 517 857\$. Donc, il reste 61 100\$.

Taxes générales-immobilisations

Le montant budgété est de 66 512\$ et rien n'est dépensé pour le moment.

CONCLUSION AU NIVEAU DES DÉPENSES :

Budget 2017	2 940 644\$
Dépenses à date	<u>2 556 827\$</u>
Disponible	383 817\$

AU NIVEAU DES REVENUS

Au 14 novembre 2017, il y a des revenus qui sont encore à recevoir :

Protection incendie St-Pierre	22 000\$
Administration 1,5% St-Pierre	1 000\$
Service dette St-Pierre (camion pompiers)	5 705\$
Service dette St-Pierre (camion incendie)	6 770\$
Service dette St-Pierre (hon. Eau potable)	5 867\$
Quote-part immobilisation usine d'eau St-Pierre	11 506\$
Opération usine d'eau St-Pierre	32 354\$
Administration eau potable St-Pierre	635\$
Compensation voirie	78 831\$
Amende Sureté du Québec	3 000\$
Ministère de la Culture (subvention Pavillon Bédard)	28 800\$
Ministère du transport	20 000\$
Total des revenus à recevoir	216 468\$

CONCLUSION AU NIVEAU DES REVENUS

Revenus à date	2 815 959\$
Revenus à recevoir	<u>216 468\$</u>
Revenus anticipés	3 032 427\$

N.B. Dans les revenus à date, il est présumé que toutes les taxes 2017 ont été reçues, ce qui n'est pas la réalité.

Voici le portrait de la situation financière de la Municipalité au 14 novembre 2017.

ÉNUMÉRATION DES CONTRATS EN 2017 DE PLUS DE 25 000\$

Gaudreau Environnement Inc.	63 850\$
Collecte et transport des matières recyclables et non recyclables	
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.....	73 380\$
Enfouissement des vidanges	

● Aquatech Inc.	
● Opération de l'usine de filtration d'eau potable.....	● 102 028\$
● Opération de l'assainissement des eaux.....	● 15 246\$
● Groupe Ultima Inc.	● 67 088\$
● Renouvellement des assurances générales	
● Jacques et Raynald Morin inc.	
● Asphaltage mécanisé.....	● 60 527\$
● Ville de Montmagny	● 24 847\$
● Participation supralocal	

● **DEMANDE D'APPUI POUR UN DOSSIER D'ALLIÉNTIO/LOTISSEMENT À LA CPTAQ**

● Les propriétaires 3 475 984 et 3 475 272 veulent régulariser l'utilisation respective de leurs propriétés contigües. L'entreprise propriétaire du lot 3 475 272 aimerait acquérir la partie du lot 3 475 984 utilisée à des fins commerciales. Cela permettrait à l'entreprise d'être propriétaire de l'immeuble où se trouve le commerce qu'elle exploite déjà et cela permettrait aussi de régulariser l'emplacement de la fosse à purin, qui se trouve présentement sur deux propriétés.

● Pour être en mesure de respecter le 3000 m² minimum, une partie du lot 3 475 272 sera cédée au lot 3 475 984 dans le processus d'échange.

● **CONSIDÉRANT QUE** la division actuelle des lots 3 475 984 et 3 475 272 est loin d'être idéale puisque les bâtiments et installations d'un empiète sur l'autre ;

● **CONSIDÉRANT QUE** dans l'avenir, si vente d'un des lots, cette situation causera assurément des problèmes ;

● **CONSIDÉRANT QUE** suite à l'échange de parcelle, la superficie totale du lot 3 475 984 respectera la 3 000m² minimum ;

● **CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité ne voit aucun problème dans cette échange ;

● IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

● APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

● ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud appuie les propriétaires de lots 3 475 984 et 3 475 272 dans leur demande d'aliénation/lotissement à la CPTAQ.

● **MANDAT POUR L'ÉTUDE ÉCOLOGIQUE**

● En ce moment, il reste deux terrains résidentiels prêts à construire dans le nouveau développement et l'un d'entre eux a une promesse d'achat de signée qui devrait se concrétiser très bientôt. La Municipalité doit donc, sans tarder, se préparer à ouvrir les deux dernières rues du quartier soit la troisième et la quatrième. L'ouverture de cette dernière phase va ajouter douze terrains que nous pourrions offrir aux familles qui aimeraient venir s'établir dans notre milieu de vie.

● Pour être en mesure de procéder aux travaux de cette phase, nous devons faire effectuer l'étude écologique afin d'obtenir le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement. Pour cette étude, la firme Tetra Tech inc, dépose une offre de services au montant forfaitaire de 4 500\$ plus les taxes applicables. Dans le but de pouvoir recevoir rapidement notre CA, ils sont prêts dès maintenant à venir sur le terrain et prendre les données nécessaires à cette étude.

● **ATTENDUE QUE** la Municipalité est maintenant prête à ouvrir la deuxième phase du nouveau développement résidentiel ;

● **ATTENDUE QUE** la Municipalité doit faire exécuter cette étude écologique nécessaire à l'obtention du certificat d'autorisation (CA) du ministère de l'Environnement ;

● **ATTENDUE QUE** la firme Tetra Tech inc est en mesure de faire les travaux nécessaires liés à cette étude pour la somme forfaitaire de 4 500\$ taxes en sus ;

● **ATTENDUE QUE** la firme Tetra Tech inc est en mesure de débiter les travaux sur le champ pour que nous puissions faire la demande auprès du ministère de l'Environnement le plus rapidement possible ;

● **ATTENDUE QUE** la Municipalité a déjà utilisé la firme Tetra Tech inc dans d'autres dossiers et qu'elle est satisfaite du travail exécuté par ladite firme ;

● IL EST PROPOSÉ par madame Sandra Proulx

● APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

● ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte
● l'offre de services de la firme Tetra Tech inc, pour l'étude écologique en lien avec l'ouverture de la deuxième
● phase du développement domiciliaire au montant forfaitaire de 4 500\$ plus les taxes applicables.

● **PERMIS DE BRÛLAGE ET DE CONSTRUCTION/RÉNOVATION (À TITRE INFORMATIF)**

● Dans les derniers temps, nous avons remarqué un accroissement des contrevenants à la demande de permis.
● Certains ont décidé de faire des feux à ciel ouvert sans au préalable avoir pris le temps de demander un permis
● de brûlage au garde-feu municipal, d'autres ont procédé à l'agrandissement de bâtiments ou à des rénovations
● sans avoir consulté l'inspecteur municipal pour s'assurer d'avoir un dossier conforme.

● À l'époque où nous vivons, presque tout le monde a un téléphone cellulaire en poche. Maintenant, quand une
● personne aperçoit par exemple une lueur de feu, de la fumée, etc., elle contacte souvent sur-le-champ le 911. La
● centrale d'urgence relaie ensuite l'information au service incendie, le service vérifie auprès du garde de feu si
● un permis de brûlage a été délivré pour cette adresse et sinon, les pompiers partent en intervention. Suite à cette
● sortie du service incendie, le contrevenant doit s'attendre à recevoir une facture pour toutes les dépenses encou-
● rées par l'intervention, ce n'est pas aux autres contribuables d'en payer la note. Une demande de permis avant
● de procéder aurait pu tout changer, aurait simplifié et aurait assurément empêché le contrevenant de recevoir
● une facture, parfois assez salée.

● C'est exactement la même chose pour les agrandissements, constructions et rénovations, les gens remarquent
● beaucoup et rapportent l'information au bureau municipal. Dernièrement, nous avons dû exiger à un de nos
● citoyens de démolir l'agrandissement qu'il avait décidé de faire sans avoir demandé de permis. Pourquoi, parce
● que son agrandissement, en marge avant, empiétait dans l'emprise de la Municipalité. Encore une fois, s'il avait
● pris le temps de demander un permis et de venir rencontrer l'officier municipal, il aurait été mis au courant qu'il
● ne pouvait pas procéder ainsi et par le fait même, lui aurait évité bien des efforts et surtout, des frais inutiles.

● Donc, prenez le temps de vous informer au bureau municipal, il nous fait bien plus plaisir de vous répondre que
● de vous mettre à l'amende.

● **PÉRIODE DE QUESTIONS**

● Aucune question n'est posée

● **LEVÉE DE LA SÉANCE**

● IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

● APPUYÉ par madame Huguette Blais

● ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

● La séance se termine à 20 h 18.

● Adopté unanimement

● Frédéric Jean, maire

● Rémi Montminy, dir.gén./sec.-très.

● Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-ver-
● bal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



- SERVICES VARIÉS DE GESTION D'INSTALLATIONS DE TRAITEMENT D'EAU
- ANALYSE D'EAU
- SUIVIS D'ANALYSES
- REMISE AUX NORMES
- DÉSINFECTION DE TUYAUTERIE
- FORMATION D'ÉCHANTILLONNAGE
- PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES ÉQUIPEMENTS
- REMPLACEMENT DES OPÉRATEURS MUNICIPAUX

1-581-985-6544 (SANS FRAIS)

TECHNICIENS QUALIFIÉS EN GESTION DE L'EAU RECONNUS PAR LE MINISTÈRE (MDDELCC)

118-291-0056

Transport Adapté
« Vieux Quai »

C'est pour vous, pensez-y!
418 • 291 • 0056

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16

418 259-7440
télé. **418 259-7477**

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer

Renouvelez votre membership

Une des façons d'appuyer votre journal communautaire est de souscrire à son membership. Les individus deviennent membre en payant une cotsation annuelle de 5\$, 25\$ pour les organisme et 50\$ pour les entreprises. Votre soutien permet au journal d'avoir une vie démocratique. Merci de soutenir votre journal!



Membre organisme
Cercle de fermières

Membre individuel
Jeannette Cloutier
Nicole Fortin
Jeannine Forgues
Louis-Joseph Buteau
Lise Caron
Marcel Morin
Nicole Labonté

Rosaire Couture
Lorraine Lamonde
Jean-Yves Lamonde
Mireille Fournier
Serge Allaire
Monique Laliberté
Marie Laflamme
Jacques Boulet
Lucielle Kirouac
Huguette Bouffard
Pierre Cauffopé

Christiane Bombardier
Louis-Marie Garant
Jean-Yves Gosselin
Jean Dominique Rousseau
Cécile Rémillard
Albert Proulx
Raynald Laflamme
Sandra Proulx
Chantal Chouinard

Liste à jour le 26 novembre 2017

Joyeuses fêtes!

Il n'y a pas de moment mieux choisi pour vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée tout au long de l'année.

De toute l'équipe, Joyeuses fêtes et une bonne année!



Horaire des Fêtes

23 au 25 décembre :	Fermé
26 décembre :	9 h 30 à 17 h 30
27 décembre :	9 h 30 à 17 h 30
28 décembre :	9 h 30 à 20 h 30
29 décembre :	9 h 30 à 17 h 30
30, 31 décembre et 1 janvier :	Fermé
2 janvier :	9 h 30 à 17 h 30

Proxim

Vincent Lamonde Boulet

542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud, Québec

418 259-7728

Vos droits de cotisation disponibles, de l'argent qui dort

Vous pouvez cotiser à votre régime enregistré d'épargne-retraite (REER) jusqu'à 18 % de votre revenu gagné l'année précédente jusqu'à un maximum de 25 370 \$ pour 2016 et de 26 010 \$ pour 2017¹.

À combien s'élèvent vos droits de cotisation disponibles?

Si vous n'avez pas utilisé tout votre maximum déductible entre 1991 et 2016, celui-ci a été reporté. Pour connaître vos droits de cotisation disponibles, consultez l'Avis de cotisation que vous a expédié l'Agence du revenu du Canada (ARC) le printemps dernier ou consultez la rubrique « Mon dossier » au cra-arc.gc.ca.

Quelques occasions pour maximiser vos cotisations

- Vous recevez un montant d'argent non planifié à la suite d'un héritage, de la vente d'un immeuble, comme un chalet ou toute autre somme importante.
- Vous voulez faire un sprint final dans votre planification financière avant votre retraite.
- Vous voulez diminuer votre impôt dû aux gouvernements (par exemple, l'impôt à payer sur le gain en capital généré par une vente de bien imposable).

Pour augmenter vos contributions à votre REER, pensez à :

1. Utiliser vos liquidités et votre épargne pour les investir dans votre REER; vous profiterez d'un double avantage fiscal: les cotisations sont déductibles d'impôt et les placements fructifient à l'abri de l'impôt;
2. Augmenter vos cotisations par versements périodiques: il pourrait être plus facile d'investir un peu plus à chaque paie que d'effectuer une cotisation plus substantielle en fin d'année;
3. Envisager le prêt REER pour cotiser une importante portion de vos droits disponibles et utiliser votre remboursement d'impôt pour réduire en grande partie l'emprunt.

De bons conseils, ça rapporte. Parlez-en à votre conseiller Desjardins pour voir comment bénéficier de vos droits de cotisation disponibles.

REER – CELI | 1 800 CAISSES | desjardins.com/REERCELI

¹ Réduit du FE (facteur d'équivalence fourni par le régime de retraite auquel vous contribuez).

Horaire des Fêtes



25 et 26 décembre
FERMÉ

27 au 29 décembre
Horaires réguliers

1 et 2 janvier
FERMÉ

Profitez de nos services en tout temps :

- desjardins.com
- guichets automatiques
- 1 800 CAISSES

Triplez vos intérêts!



Planifiez votre cotisation CELI 2018 dès maintenant!

Communiquez avec votre conseiller aujourd'hui.

Offre exclusive jusqu'au 30 décembre 2017

Centre de services de Berthier-sur-Mer
418 259-7795 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-François
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud
418 248-1927 ou 1 866 259-7786



Desjardins

Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer